

REVUE  
d'

# HISTOIRE

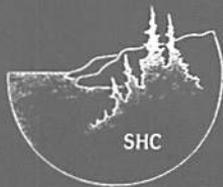
de Charlevoix

N u m é r o 7 2

S e p t e m b r e 2 0 1 2

La croix du lac à Jacob  
*Renaissance d'un  
patrimoine oublié*





# La Société d'histoire de Charlevoix

Le logo évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par Félix-Antoine Savard : la mer, la terre et la forêt.

## Membres corporatifs (1 000\$ et plus)

Casino de Charlevoix

Centre santé beauté Francine Thibeault

Power Corporation du Canada

Hydro-Québec

Dr Jean-Luc Dupuis

## Membres bienfaiteurs à vie (1 000\$ et plus)

Alarmes et extincteurs  
Charlevoix

Robert Ascah

Auberge La Maison Otis

Auberge La Pinsonnière

Yvon Bellemar

et Janine Tourville

Johanne Bergeron

Rosaire Bertrand

Jean-Pierre Bouchard

Marc Bouchard

Martin Brisson

Janet C. Casey

Rémi Clark

Corporation municipale de  
l'Isle-aux-Coudres

Marc DeBlois

Yolande et Pierre Dembowski

Yves Downing

Jean-Claude Dupont

Domaine Forget

Abbé Bertrand Fournier

Georges Fournier

Raymond Gariépy

M. et Mme Leslie H. Gault

Anne-Marie L'Abbé Groulx

Léonard et Aurore Gauthier

Fernand Harvey

Imprimerie Charlevoix inc.

Fernand Labrie

Laurent Lafleur

Paul et Rita Lafleur

Monique Larouche

Pierre Legault

L'Héritage canadien du Québec

Ghislaine Le Sauteur

Lico imprimeur

Xavier Maldague

Municipalité de

Notre-Dame-des-Monts

Petites Franciscaines de Marie

Guy Paquet

Municipalité de Saint-Hilarion

André P. Plamondon

Maurice Potvin

Gilles Poulin

Diane et Jean-François Sauvé

Walter et Mary Schatz

Réjeanne Sheehy

Cyril Simard

Yolande Simard-Perrault

Rita Simard-Smookler

Huguette Tremblay

Jean Tremblay

Louis Tremblay

Louis-Marie Tremblay

et Yvette Froment

Ville de Clermont

J.C. Roger Warren

## Membres bienfaiteurs (100\$ à 999\$)

Pierre Beaupré

Madeleine Boies-Fortier

André Bouchard

Simon Bouchard

et Gilberte Harvey

Jean-Paul Boudraux

Léonce Brassard

Caisse populaire de La Malbaie

Victor Cayer

Martial Dassylva

Henri Desmeules

Geneviève Dufour

Julien Dufour

Réal Gaudreault

Léonce Gauthier

Hélène Gervais

Magella Girard

Raymond Guay

Monique Hervieu

Guy Lachapelle

Fernand Lapointe

Guy Le Rouzès

André Maltais

René Martin

André Morin

Lyse Nantais-Godin

Gaston Ouellet

Caroll Richard

Lorraine Rochette

Martin Rochette

Denis Tourangeau

Claude et Janine Tremblay

Cédulie Simard

## Membres de soutien (50\$ à 99\$)

Louis Asselin

Arthur Beaulieu

Louis Bhérier

François Blanchette

Bernard Bouchard

et Micheline Dufour

Guy Bureau

Paul-André et Danielle Carpentier

Claude L. Casgrain

René Cayer

Henri Chaperon

Marc Clotuche

Commission scolaire

de Charlevoix

Jean-Marie Desgagnés

Germain Desmeules

Marc Desmeules

Claude Despins

Yvon Dubé

Suzanne Duchesne

Louis Dufour

Mathias Dufour

Simone Éthier-Clarke

Luc Filion

Rodolphe Forget

Denis Fortier

Hélène Fortier

André Gagné

Pierre Gaudreault

Janine Gauthier

Pierre Gauthier

Serge Gauthier

Yvon et Elizabeth Gauthier

Clément Gravel

Madeleine Guérin

Réjane Michaud-Huot

Claude Harvey

Christian Harvey

Robert Harvey

Hélène et Jean-Luc Harvey

Édith Jean

Esther Jean

Lucille Lafond-Colombeau

Claude Lapointe

Réal Lapointe

Gaston et Micheline Larouche

Michel Leclerc

Jean-Marie Lemieux

Robert Marcotte

François Maltais

Jean Miller

René Moisan

Jean-Denis et Marthe Paquet

Jean-Pierre Paquet

Philippe Poulin

Claire Renaud-Tardiif

Hélène Rochette

Municipalité de

Saint-Aimé-des-Lacs

Municipalité de Saint-Urbain

Pierre Robert

Raymond Roussel

Pierre-Paul Savard

Rhéal Séguin

Réal St-Laurent

Sébastien Thibeault

Carole Tremblay

Daniël et Jeannine Tremblay

Georges-Étienne Tremblay

Gilles Tremblay

Hervé Tremblay

Jacques Tremblay

Lina Tremblay

Raymond Tremblay

André Trotier

Gilles Turcotte

Ville de La Malbaie

Revue d'histoire de Charlevoix  
Numéro 72, Septembre 2012  
15\$ l'exemplaire

**Abonnement à la**

**Revue d'histoire de Charlevoix**

35\$ par année (4 numéros)

La Revue d'histoire de Charlevoix est publiée par la Société d'histoire de Charlevoix et le Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix.

**Conseil d'administration de la Société d'histoire de Charlevoix**

Serge Gauthier (Président)

Denis Fortier (Vice-président)

Christian Harvey (Secrétaire-trésorier)

Laurence Harvey

Raymonde Simard

Hélène Tremblay

(Administratrices)

Christian Tremblay (administrateur)

**Directeur de la**

**Revue d'histoire de Charlevoix :**

Christian Harvey

**Comité de rédaction :**

Serge Gauthier

Christian Harvey

**Rédaction des textes :**

Raymond Falardeau, Denis Fortier,

Bertrand Fournier, Serge Gauthier

et Christian Harvey

**Couverture :** Le lac à Jacob.

Photo : Christian Harvey

**Pour nous joindre :**

Société d'histoire de Charlevoix

156, de l'Église, La Malbaie

(Québec) G5A 1R4

Téléphone : 418-665-8159

Courriel : shdc@sympatico.ca

Web : www.shistoirecharlevoix.com

Le bureau de la Société d'histoire de

Charlevoix est ouvert sur rendez-vous.

Des frais s'appliquent pour consulter

les archives, sauf pour les membres

de la Société d'histoire de Charlevoix.

**Directeur de la Société d'histoire de Charlevoix et archiviste responsable :**

Christian Harvey

**Impression :**

Imprimerie Charlevoix

Les opinions émises dans la revue

n'engagent que leurs auteurs.

Tous droits réservés

©Société d'histoire de Charlevoix,

2012

Dépôt légal, 3<sup>e</sup> trimestre 2012

ISSN 0829-2183

Port de retour garanti.

Envoi de publication.

Enregistrement no. 0728039

# Présentation

En ce début d'automne, la *Revue d'histoire de Charlevoix* vous propose une soixante-douzième édition passionnante, colorée et variée. Les lecteurs et lectrices y trouveront un savant mélange de pages encore inédites de notre histoire; celle du lac à Jacob, du député Joseph Morin, de la présence métisse, de Neil McLaren, du navire militaire H.C.M.S. La Malbaie, du voyage d'une locomotive dans la région en 1976 et d'une chronique du livre traitant du photographe Gabor Szilasi et du folkloriste Conrad Laforte.

Il y a deux ans, la *Revue d'histoire de Charlevoix* a présenté l'histoire du chalet Donohue situé sur le territoire de la ZEC Lac-au-Sable. Ce numéro 72 se propose de vous faire découvrir un autre volet patrimonial de ce secteur, une croix de chemin située au lac à Jacob. Cet article rédigé par Serge Gauthier et Christian Harvey livre des détails surprenants sur ce petit plan d'eau fréquenté notamment en 1878 par l'écrivain Jules-Paul Tardivel. Joseph Carl Morin nous offre ensuite une nouvelle contribution venant éclairer un personnage de l'histoire politique de Charlevoix : Joseph Morin. Cet article nous présente sa généalogie complète, les principales étapes de sa carrière politique à titre de député libéral et, finalement, son rôle à titre de gardien de la prison de Québec.

Finalement, à la suite de notre dernier numéro (71, Mai 2012) consacré à la présence autochtone dans Charlevoix, Serge Gauthier et Christian Harvey décrivent les contours de la présence métisse dans Charlevoix, un volet méconnu de notre histoire.

Le numéro 72 de la *Revue d'histoire de Charlevoix* revient ensuite avec ses passionnantes chroniques. À lire! Dans la chronique généalogique, je présente une recherche neuve et, si j'ose dire, sérieuse concernant Neil McLaren. Le conservateur du Musée des Voltigeurs de Québec, Raymond Falardeau, traite du navire H.M.C.S. La Malbaie nommé lors de la Deuxième Guerre mondiale. Notre ferroviathe, Denis Fortier, nous explique le contexte d'une photographie prise en 1976 dans le secteur de Petite-Rivière-Saint-François. Finalement, la chronique du livre offre une présentation de l'ouvrage de Gabor Szilasi, par Serge Gauthier, et de Conrad Laforte, par l'abbé Bertrand Fournier.

Nous vous souhaitons, chers lecteurs et chères lectrices, une agréable lecture!

CHRISTIAN HARVEY

Directeur de la *Revue d'histoire de Charlevoix*

## Table des matières

|   |       |
|---|-------|
| La croix du lac à Jacob : renaissance d'un patrimoine oublié . . . . .  | p. 2  |
| Joseph Morin - Député de Charlevoix à l'Assemblée législative . . . . . | p. 10 |
| Charlevoix et la question métisse . . . . .                             | p. 16 |
| Chronique généalogique . . . . .  | p. 19 |
| Chronique militaire . . . . .   | p. 21 |
| Chronique ferroviaire . . . . .   | p. 22 |
| Chronique du livre . . . . .  | p. 23 |

# La croix du lac à Jacob : renaissance d'un patrimoine oublié

Par Serge Gauthier et Christian Harvey

*En ce Charlevoix  
De la mémoire fragile  
La persistance de la croix  
Trace un chemin d'éternité*

Serge Gauthier\*

Sur le bord de nos routes, il existe encore de nos jours de nombreuses croix de chemin. En 1990, un inventaire des croix de chemin dénombrait environ 120 croix de chemin dans notre région<sup>1</sup>. Cette tradition ancienne remontant au découvreur Jacques Cartier qui planta une croix lors de son arrivée à Gaspé en 1534 demeure le symbole de la présence chrétienne et catholique en notre pays. Il se trouve aussi dans Charlevoix quelques croix de montagne dont une des plus connues est sans doute celle de La Malbaie située sur le Cap Fortin où l'on retrouve le cimetière paroissial. Les croix de montagne de Clermont et de Saint-Hilarion sont aussi très marquantes. Par ailleurs, des particuliers érigent parfois des croix sur leur terrain par simple volonté d'exprimer leur foi. Toutefois, l'histoire racontée dans le présent article est fort originale car la croix dite du lac à Jacob a été placée par un particulier mais a pris une importance historique très significative dans ce secteur. Découvrons donc l'histoire et la renaissance toute récente d'une croix devenue un patrimoine commun et qui se situe dans un milieu naturel unique.

## Le lac à Jacob

Sans doute peu connu par l'ensemble de la population de Charlevoix, le lac à Jacob situé aujourd'hui dans la ZEC Lac-au-Sable, se trouve à proximité de la Ville de Clermont, de même que du secteur Grand-Fonds (La Malbaie) et l'on retrouve une activité humaine dans ce lieu depuis au moins le 19<sup>e</sup> siècle.

Le lac à Jacob a été ainsi nommé en l'honneur d'un « certain Jacob ». Sans pouvoir affirmer avec certitude qui était ce Jacob, nous pouvons repérer un dénommé Jacob Deschênes, marié le 23 septembre 1823 à La Malbaie, qui fut un engagé de la compagnie de la Baie-d'Hudson et qui ayant très certainement parcouru le secteur pourrait avoir inspiré cette nomination. Il s'agit d'une proposition et rien n'est absolument

1878 - et il n'était pas un des premiers chasseurs dans ce secteur loin de là - le journaliste et pamphlétaire Jules-Paul Tardivel (1851-1905) fait un séjour de chasse au lac à Jacob. Il a pour guide Onésime Savard (1830-1918) et son fils Elzéar (1860-1941) habitants du secteur Grand-Fonds qui connaissent très bien le secteur et agissent fréquemment comme guide pour des touristes et estivants :



Ernest Fournier devant sa croix de chemin au lac à Jacob en 1950.

Coll. Gilles Fournier

« Me voilà donc installé sous le toit hospitalier de mon hôte. Il faut songer à nous organiser pour le lendemain. Nous envoyons quérir M. Onésime Savard qui, comme l'antique Nemrod, est un grand chasseur devant le Seigneur. M. Savard jouit d'une haute réputation comme trappeur et coureur de bois. La Renommée l'a entouré d'une espèce de nimbe de vague et de mystère, comme diraient messieurs les romanesques, qui nous impressionne profondément et vous fait comprendre tout le céans d'un amateur comparé à un artiste. Personne ne sait au juste combien il a tué de caribous, d'ours et d'orignaux, mais le nombre en est prodigieux. C'est un personnage légendaire qu'on admire en se tenant respectueusement au loin; ce serait une véritable profanation de vouloir le scruter en détail.<sup>2</sup>»

Tardivel fait un récit fort détaillé de son séjour dans un article intitulé « De Québec au lac à Jacob » récemment réédité et dont voici un extrait éloquent :

« Mais il fallait choisir un champ de bataille et déterminer vers quelle partie du beau comté de Charlevoix nous devons diriger nos pas redoutables. Après de longues et savantes délibérations, mêlées de nombreuses anecdotes de chasse et de pêche, nous décidâmes, non dans notre sagesse,

\*Texte placé sur un tableau du peintre Laurent Lafleur représentant plusieurs croix de chemin de Charlevoix (Collection privée).

car en fait de chasse nous n'en avons guère, mais nous fiant aveuglément à l'expérience consommée de M. Savard, nous décidâmes, dis-je, de porter nos armes meurtrières sur les bords du lac à Jacob, nappe d'eau située au nord de la Malbaie, à quatre ou cinq lieues de la mer.<sup>3</sup>» (...)

« Enfin, la terre promise se montra à nos yeux. Le lac à Jacob ressemble à s'y méprendre, à tous les autres lacs de la rive nord que j'ai vus. Une belle nappe d'eau, entourée de montagnes hardiment découpées et d'épaisses forêts de sapin et de bois franc, un paysage grandiose, à la vérité, mais triste, monotone et sauvage au dernier degré.

Le camp fait d'écorces d'épinette, où nous comptons trouver un abri, avait été renversé par quelque vandale de chasseur. Il y a des égoïstes même en dehors de la vie dite civilisée. Il

fallait reconstruire notre tente et tous nous mîmes résolument à l'ouvrage.

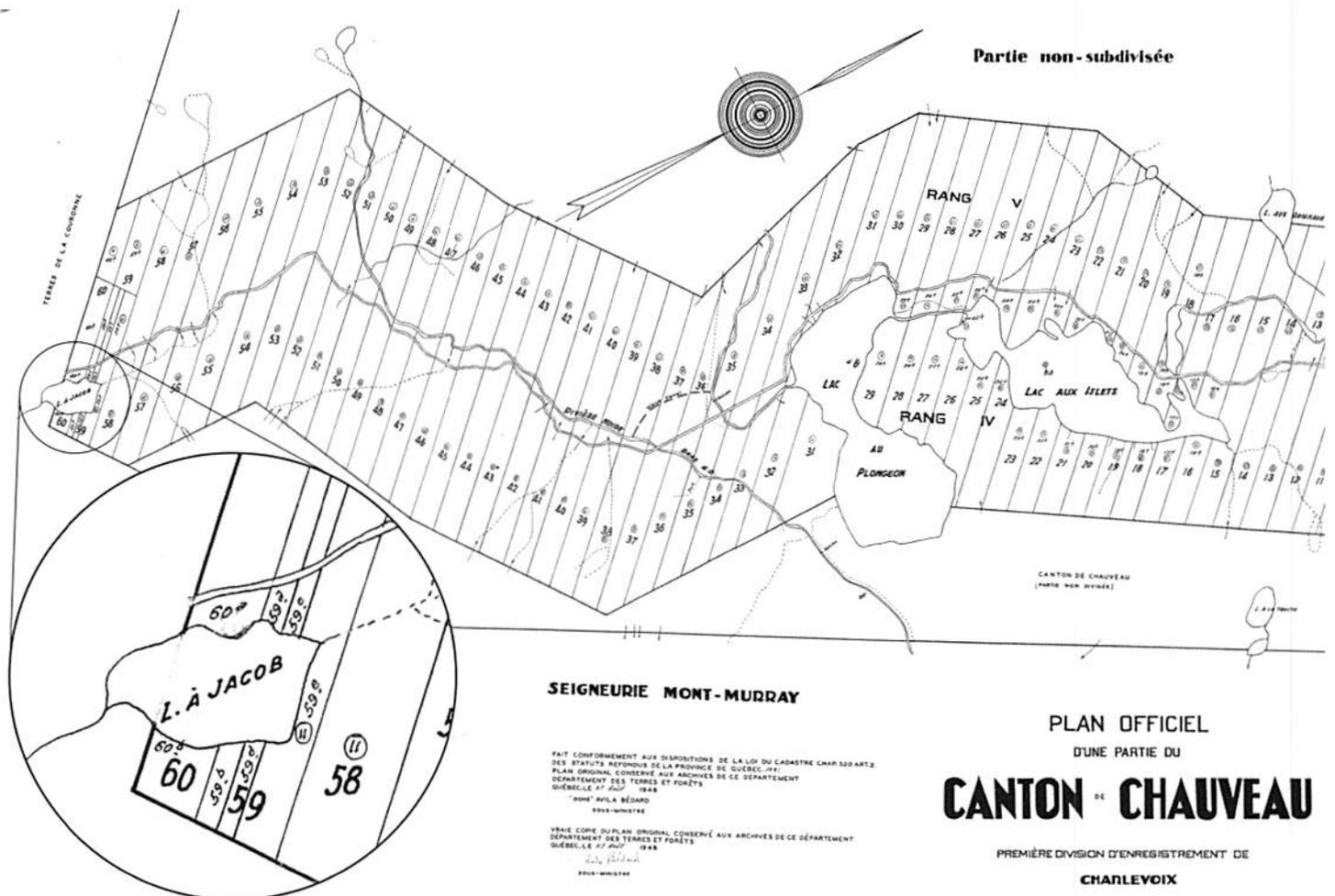
Au bout de quelques minutes, nous avions à notre disposition un véritable palais ayant huit pieds carrés à sa base et se terminant en pointe et devant lequel flamboyait un beau feu de bois sec. Pendant ce temps la pluie avait cessé; les rayons du soleil couchant se filtraient à travers les branches, et changeaient en rubis et en diamants les gouttelettes suspendues à chaque feuille.<sup>4</sup>»

Donc, en se fiant à ce récit et au fait que le guide Onésime Savard le recommande, on peut affirmer que les environs du lac à Jacob étaient déjà fréquentés du milieu du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle pour la chasse et sûrement aussi pour la pêche. Mais était-il possible d'envisager un peuplement dans ce secteur?

Les besoins de terre de colonisation étaient grands à la fin du 19<sup>e</sup> siècle dans Charlevoix mais le lac à Jacob n'allait pas vraiment s'imposer dans le domaine de l'agriculture.

### La présence de la famille Riverin

En 1890, le gouvernement de Québec dirigé par l'Honorable premier ministre Honoré Mercier vote une loi intitulée « Acte portant privilège aux pères ou mères de familles ayant douze enfants vivants » (53 Vic. Chapitre 26). Ainsi, de 1890 à 1905, plus de 4 977 terres sont accordées au Québec en vertu de cette loi. Le secteur du lac à Jacob allait ainsi connaître une concession. En effet, le forgeron William Riverin (1846-1896) et sa femme Marie-Louise Dufour voient naître un douzième enfant en 1894. Dès lors, ils font une demande pour se prévaloir du droit d'obtenir une terre dans le cadre de la loi citée plus haut.



Le 1<sup>er</sup> mai 1895, William Riverin obtient les lettres patentes pour : « le lot no.1 contenant soixante-dix-huit acres et la partie sud-ouest du lot no. 2 contenant vingt-deux acres; tous deux dans le premier rang du dit canton Chauveau. » Cet emplacement est situé sur les bords du lac à Jacob. Toutefois, William Riverin ne va jamais exploiter ce site comme emplacement agricole. D'ailleurs, il meurt peu de temps après la concession soit le 12 octobre 1896.

Le terrain demeure par la suite une possession de la famille Riverin. Selon un membre de la famille : « on s'y rendait pour prendre des réserves d'eau ou encore pour y couper du bois de chauffage ». Pendant de nombreuses années, aucun chalet n'est construit sur le site et les Riverin ne pratiquent pas beaucoup la pêche. Il faut attendre les années 1940 pour qu'un chalet soit construit sur le site. On raconte que le forgeron Louis-Marie Riverin, petit-fils de William Riverin, s'y rendait parfois pour pêcher. Au décès de Louis-Marie Riverin en 2004, la succession familiale s'est progressivement départie de ce terrain. Aujourd'hui, seul Serge Riverin, fils de Jules Riverin, possède un bâtiment dans ce secteur.

### Le premier chalet du secteur

C'est à Alfred Maltais (1867-1947), un résidant du secteur de Grand-Fonds, que l'on doit la construction du premier chalet dans les environs du lac à Jacob. Personnage imposant, Alfred Maltais était peut-être d'ascendance métisse ou il avait de « l'Indien » selon l'expression populaire du temps. Il a travaillé à l'usine Donohue de Clermont quelques années et passait aussi ses étés au lac à Jacob pour y

pratiquer la pêche. Trapu et massif, on raconte qu'Alfred Maltais était doté d'une grande force physique. Alors qu'il travaillait à la construction d'une ligne de chemin de fer, les témoins affirment qu'il pouvait placer un rail fort lourd sur son épaule et marcher ensuite sans encombre sur de longues distances. Meticuleux, il coupait ses



Le camp de Médéric Maltais. De gauche à droite : Bertrand Fournier, Valérie Marois, François-Xavier Fournier, Aurore Fournier, Médéric Maltais et Florent Fournier.

cordes de bois en s'assurant que les billes étaient placées d'une longueur égale. Empruntant sans doute le sentier utilisé lors de l'équipée de chasse de Jules-Paul Tardivel en 1878, Alfred Maltais a érigé un camp en bois rond à environ un kilomètre du lac à proximité d'un ruisseau qui lui permettait de conserver sa nourriture ou ce qu'on appelle une glacière. Alfred Maltais a ainsi passé de nombreux étés au lac à Jacob et parfois en solitaire. Devenu veuf, il s'installait l'automne chez son fils Médéric Maltais de Clermont. Ce dernier, né en 1897 et mort en 1981, a par la suite agrandi le chalet de son père pour s'y rendre lui aussi durant l'été. Son épouse, Aurore Fournier, passait l'été avec lui au chalet. Ainsi, plusieurs membres de la famille Fournier ont appris à connaître le secteur et à le fréquenter quelquefois et notamment l'abbé Bertrand Fournier, filleul de Médéric Maltais et d'Aurore Four-

nier. La famille Fournier aura ainsi à partir de ce moment une présence importante au lac à Jacob. Aujourd'hui, un autre chalet a été reconstruit sur le même site.

### Un club privé au lac à Jacob

L'octroi des baux de location et l'octroi de clubs de pêche privés sont naturellement liés à la politique. Or, depuis 1944, c'est l'Union Nationale de Maurice Duplessis qui est au pouvoir à Québec. Proche de l'Union Nationale et du Docteur Arthur Leclerc alors ministre dans le cabinet provincial et député de Charlevoix, Daniel Fournier, fils de François-Xavier Fournier de Clermont, premier contremaître à l'usine de papier de Clermont, obtient l'aide d'un fonctionnaire provincial, un monsieur Sylvain (c'est son nom de famille et nous n'avons pu retracer son prénom), en vue d'obtenir un club privé au lac à Jacob. Il faut alors 5 membres au moins pour former un club privé. Daniel Fournier va chercher l'adhésion de son frère Ernest, de son beau-frère Médéric Maltais et aussi de Roland Harvey, gendre d'Ernest Fournier. Avec le fonctionnaire Monsieur Sylvain, le nombre des adhérents est désormais de 5. Suite à cela, Daniel Fournier construit un chalet sur les bords du lac à Jacob. Notons que Daniel Fournier travaille à cette époque pour la Police provinciale comme « spotter ». Son frère Ernest et Alfred « Timonome » Tremblay érigent avec lui ce chalet en bois rond. Les deux frères occupent dans un premier temps une section du même chalet. Ernest Fournier fait ensuite construire son propre chalet pas très loin de celui de Daniel et Roland Harvey fait de même. On

retrouve donc ces trois chalets autour du lac à Jacob dès le début des années 1950.

### Un lac pour la pêche

Selon Georges Fournier, fils de Daniel, longtemps résident saisonnier au lac à Jacob, la truite du lac n'était pas très grosse. Elle avait 6 ou 7 pouces mais elle mordait facilement. Le club privé a dû cependant faire « écluser » le lac pour faire grossir la truite et par la suite il fut largement braconné car il n'y avait pas toujours de gardien pour le surveiller. En été, il arrivait parfois que le lac à Jacob connaisse des périodes de sécheresse où son eau se situait à un très bas niveau. Au fond du lac, selon Georges Fournier, on retrouve des « chicots ». Bien sûr, le lac à Jacob n'est pas très propice à la baignade.

Georges Fournier dit aussi qu'à partir de Clermont on pouvait se rendre en 20 minutes environ au lac à Jacob, durant les années 1950 et 1960. Il faisait souvent ce trajet vers 17h00, à la fin de son travail. Il s'y rendait également les fins de semaine. Un chemin permettait d'y accéder sans trop de difficultés à partir de Clermont



La glacière.

(Chemin dit de la d'Auteuil entretenu par Zébedée Beaulieu de Clermont). Georges Fournier raconte également que la chasse à l'orignal y était excellente en automne. Il était possible de s'y rendre l'hiver en motoneige mais la neige était parfois si abondante que l'on devait passer sur le toit des chalets et creuser pour accéder à l'intérieur du bâtiment. L'été, il y avait

beaucoup de mouches et d'insectes, Georges Fournier parle même d'une « usine à mouches ». Pour pouvoir pêcher, il révèle même qu'il se recouvrait le corps d'huile « Baby own's » et que les mouches s'y collaient au lieu de le piquer. À la fin de la journée, il lui suffisait de plonger dans le lac pour faire disparaître cet étonnant assemblage de divers insectes morts retenus dans l'huile. Avec le temps, le club privé devient de moins en moins privé. En fait, de nombreuses personnes venaient y pêcher. Georges Fournier précise que le dimanche après la messe, lorsqu'il se rendait au lac à Jacob, il était suivi par de nombreuses autos dont les occupants se rendaient pêcher sur le lac. Cette popularité croissante incite bientôt Georges Fournier à se départir de son chalet qui avait d'ailleurs brûlé et qui était la propriété au départ d'Ernest Fournier. Une famille Néron a alors fait l'acquisition de l'emplacement. Selon Georges Fournier, les membres du club privé avaient peu de contacts avec les Riverin toujours détenteurs de l'emplacement obtenu par William Riverin. Toutefois, les Riverin pratiquaient parfois la pêche sur le lac sans en avoir le droit ce qui créait une certaine bisbille. Rappelons que les Riverin avaient établi alors un petit camp de pêche fort modeste sur le site ancestral de leur famille jadis concédé par le gouvernement du Québec.



Le ruisseau non loin de l'ancien chalet de Médéric Maltais.

Photo : Christian Harvey

## Sous le signe de la croix

En 1950, l'Église catholique s'apprête à vivre une « *Année Sainte* ». Décrétée par le pape Pie XII, cette « *Année sainte* » est alors une invitation à la prière et à la conversion pour les catholiques du monde entier. D'ailleurs, à Clermont, à l'initiative du curé de l'époque, l'abbé Antoine Grenier, les travailleurs de l'usine Donohue fabriquent une croix de fer bientôt érigée sur une montagne surplombant la petite localité industrielle. Un événement majeur qui marque toute la population du lieu<sup>5</sup>. N'étant pas en reste, Ernest Fournier, aussi travailleur à l'usine de Clermont, décide d'ériger une croix proche de la route d'accès du lac à Jacob, non loin de son chalet. Très religieux, Ernest Fournier souhaitait pratiquer sa religion le mieux possible. D'ailleurs, une vocation de prêtre allait éclore dans sa famille lorsque son frère Bertrand Fournier est ordonné prêtre le 25 mars 1950. À la vérité, Ernest Fournier n'aime pas beaucoup entendre des gens (surtout des hommes bien sûr) jurer ou blasphémer. Or, comme il travaille à l'usine de Clermont, il se doit de constater que beaucoup de travailleurs ne manquent pas d'utiliser fréquemment des « sacres » bien propres à un certain vocabulaire fort populaire chez de nombreux québécois. Ernest Fournier consacre ainsi sa croix sous le vocable « *Croix de l'An-*

*née sainte contre le blasphème* » sous la forme d'une affiche placée au pied de la croix. C'est une modeste croix de bois entourée sur sa hauteur d'un cercle de fer. Très discret, Ernest Fournier ne fait aucune cérémonie religieuse spéciale à l'occasion de la construction de la croix. Celle-ci demeure sur le même site des années durant. Plusieurs personnes se rendant autrefois au lac à Jacob se rappellent de cette croix. Mathias Dufour de Clermont se souvient ainsi que cette croix l'impressionnait à chaque fois qu'il y passait. La croix s'est toutefois effondrée il y a quelques années, faute d'entretien, mais du temps d'Ernest Fournier le site était toujours bien entretenu. On raconte notamment que Médéric Maltais y plantait et entretenait des belles fleurs. De cette manière toute humble, la croix d'Ernest Fournier a marqué à sa façon l'histoire du secteur du lac à Jacob.

## Présence d'étudiants en été

Au cours de la décennie 1960, des étudiants engagés par le gouvernement du Québec sont venus travailler au lac à Jacob pour y effectuer de l'entretien forestier. Selon Gaston Bergeron qui a travaillé comme étudiant à cette époque, les chantiers de débroussaillage demandés par le Ministère des Terres et Forêts du Québec consistaient en des coupes forestières visant à « éclaircir le

bois ». Toujours selon Gaston Bergeron, il avait pu obtenir cet emploi estival grâce à Jean L. Warren alors maire de Pointe-au-Pic qui avait été aussi candidat de l'Union Nationale dans Charlevoix à l'élection du 5 juin 1966. Les chantiers duraient de 6 à 8 semaines et se sont déroulés durant les étés 1966, 1967 et 1968. Plusieurs dizaines d'étudiants (plus d'une soixantaine chaque année) regroupés en équipe effectuait le travail sous la direction de 5 chefs d'équipe : Gaston Bergeron, Élie Dufour, Pierre Côté, Adrien Simard et Lucien Fortin. Vilmont Dufour a agi comme contremaître du chantier.

C'était donc un impressionnant campement qui s'installait au lac à Jacob durant ces étés, juste à côté de la décharge du lac. Deux cuisiniers résidant sur place préparaient les repas pour les travailleurs forestiers. La nourriture était excellente selon les dires de Gaston Bergeron, ce qui incitait les étudiants à demeurer sur place. Des tables à pique-nique furent aussi installées et Georges Fournier, alors résidant estival au lac à Jacob, se souvient que le cuisinier y faisait du bon pain et d'excellentes tartes. Le midi, le chef d'équipe Élie Dufour faisait résonner une sorte de criard ou sirène afin d'inviter les travailleurs à se rendre pour manger. Le travail se déroulait du lundi au vendredi et les étudiants pouvaient retourner chez eux la fin de semaine. Toutefois, une bonne moitié des étudiants restaient au camp les samedis et dimanches et y faisaient des excursions notamment vers le Mont Grand-Fonds situé à proximité du lac à Jacob.

Le campement se composait de 6 tentes « à l'indienne » -possédant un espace au sommet pour l'aération- sur un emplacement de 20 pieds par 20 pieds. 12 à 14 étudiants prenaient place chaque nuit dans ces tentes. Dans la tente des chefs d'équipe, Élie Dufour traçait à chaque début de saison une boussole au crayon noir pour indiquer les quatre points cardinaux. Gaston Bergeron précise qu'après 1968, ces chantiers forestiers au lac à Jacob ont cessé et que, par la suite, la végétation a tout simplement repris dans le secteur.



Camp de Médéric Maltais en 1941.

Coll. privée



Ernest Fournier devant sa croix de chemin en hiver 1954.

## Une initiative remarquable

En 2012, la ZEC du Lac-au-Sable y va d'une initiative remarquable et appréciée dans le secteur du lac à Jacob. Constatant la destruction par le temps de la croix de bois érigée par Ernest Fournier, le conseil d'administration de l'organisme, à la suite d'une proposition de son président Mathias Dufour, décide de faire reconstruire cet héritage patrimonial alors un peu oublié mais marquant au lac à Jacob. Il faut constater le courage et la conviction de la ZEC Lac-au-Sable qui, en notre temps où la foi catholique a bien baissé, a choisi de faire revivre la croix du lac à Jacob. En effet, une croix nouvelle sur le même site qu'autrefois, sera placée en septembre 2012 par la ZEC du Lac-au-Sable lors d'une cérémonie publique. Geste audacieux, signifiant, engagé, la nouvelle croix du lac à Jacob sera un signe de continuité

Coll. privée

« de persistance de la croix » en nos terres charlevoisiennes et tout près du lac à Jacob. Ernest Fournier et tous les siens – tous ceux et celles qui ont fréquenté et fréquentent encore le secteur du lac à Jacob- ont de quoi être fiers et la renaissance de ce patrimoine oublié, simple croix traversant l'histoire, rappellera longtemps le patrimoine méconnu et néanmoins fascinant du merveilleux lac à Jacob.

## Formation de la Zec du Lac-au-Sable

Avec la loi dite du « déclubbage » votée par le gouvernement du Parti Québécois en 1978, les clubs privés cessent d'exister au Québec. Sont alors formées des Zones d'exploitation contrôlée ou ZEC chargées d'administrer et de mettre en valeur des secteurs de chasse et de pêche autrefois peu accessibles à l'ensemble des québécois. Le lac à Jacob se retrouve ainsi dans la ZEC du Lac-au-Sable qui s'occupe désormais de l'accès au

site. Si les emplacements des chalets de l'ancien club privé du lac à Jacob existent encore de nos jours, le lac est désormais accessible pour l'ensemble des pêcheurs et des chasseurs qui le désirent. La ZEC propose même aussi des emplacements pour le camping, la possibilité de faire la location d'une yourte ou du Chalet Donohue, au Deuxième lac des Marais, acquis par l'organisme il y a quelques années<sup>6</sup>. La vocation chasse et pêche du lac à Jacob se poursuit donc de nos jours et elle ne connaît pas de cesse en ce début de 21<sup>e</sup> siècle.

## Remerciements

Nous tenons à remercier Georges Fournier, Gaston Bergeron et Mathias Dufour pour leur aide précieuse pour la rédaction de cet article.

<sup>1</sup> Serge Gauthier. *Les croix de chemin dans Charlevoix : un héritage à conserver*. Pointe-au-Pic, Conseil régional de pastorale de Charlevoix, 1990. 75 p.

<sup>2</sup> Jules-Paul Tardivel (Préface de Serge Gauthier). *Pour la Patrie*. 2009 (Réédition de l'ouvrage de 1895). p. 357.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 357.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 359.

<sup>5</sup> Serge Gauthier et Christian Harvey. « La montagne de la croix. Un projet d'Église en milieu ouvrier », *Revue d'histoire de Charlevoix*, 36 (Mai 2001) : 2-6.

<sup>6</sup> Serge Gauthier et Christian Harvey. « Le chalet Donohue au Deuxième lac des Marais : une mémoire retrouvée », *Revue d'histoire de Charlevoix*, 66 (Septembre 2010) : 9-15.



# Renaissance d'un patrimoine oublié



Coll. Mathias Dufour

Boris, le fils de Mathias Dufour, devant la croix du lac à Jacob en 1979.

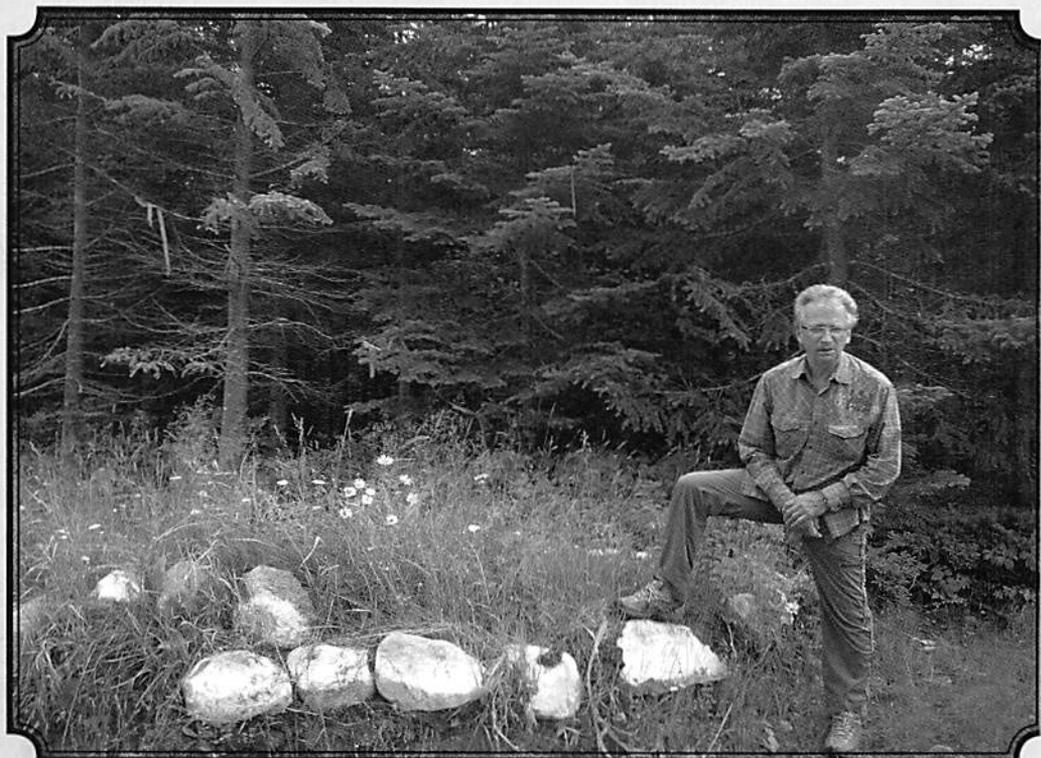


Photo : Christian Harvey

Mathias Dufour sur le site où la nouvelle croix du lac à Jacob prendra place le 16 septembre 2012.



# Un cadre enchanteur

## Le lac à Jacob

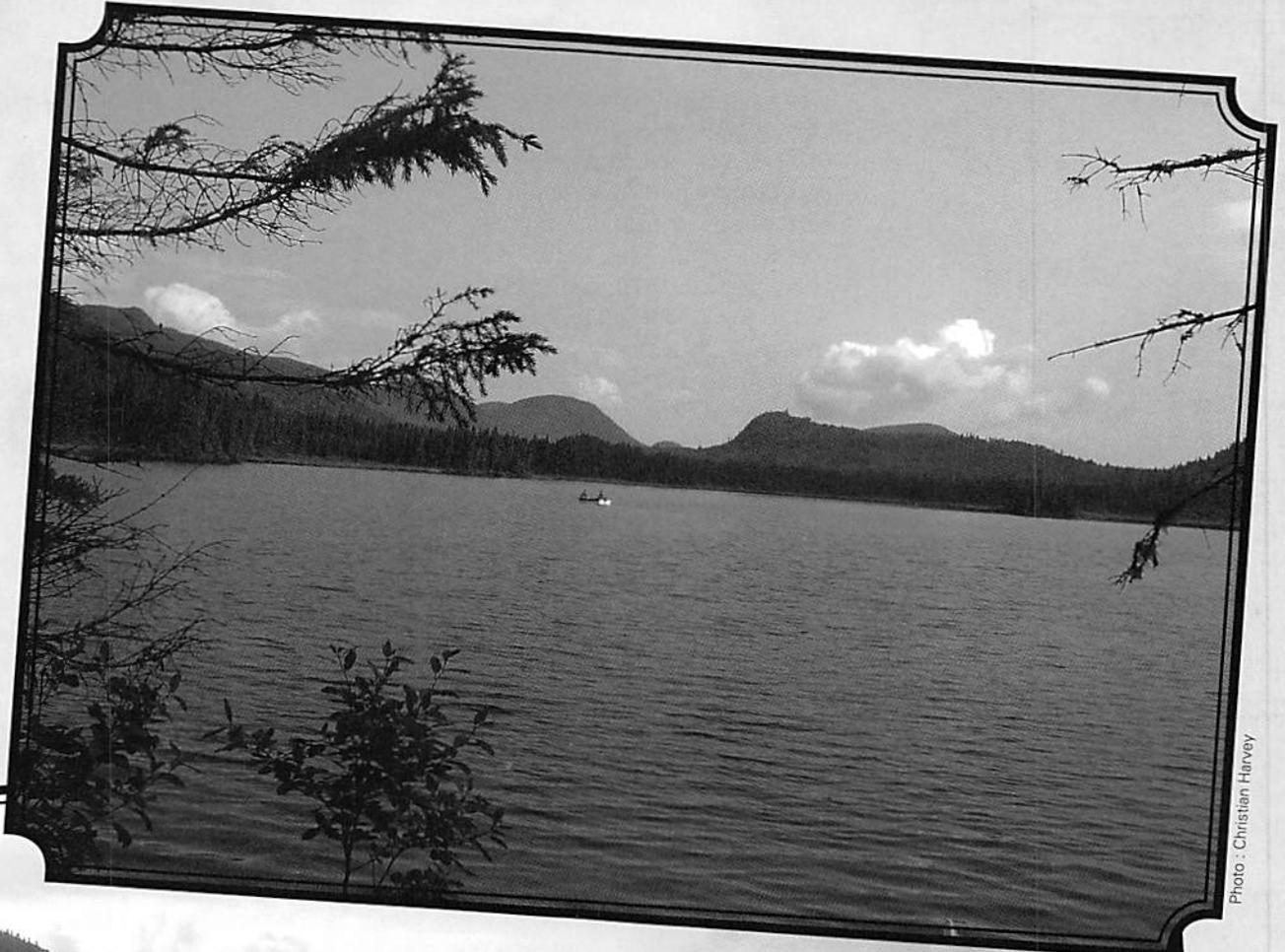


Photo : Christian Harvey



Photo : Christian Harvey

# Joseph Morin (1854-1915)

## Député de Charlevoix à l'Assemblée législative

Par Jacques Carl Morin



Joseph Morin  
selon *Le Monde illustré*,  
21 mai 1887

Joseph Morin naquit à Baie-Saint-Paul, le 13 février 1854, du mariage de Toussaint Morin, forgeron, cultivateur et commerçant, et de Calixte Vandal. Comme l'indique son titre d'ascendance, Joseph Morin est un descendant de la septième génération d'André Morin et de Marguerite Moreau. André Morin arriva en Nouvelle-France vers 1669 ; il était le fils de Jacques Morin et de Michelle Dion qui se seraient mariés à Saint-Jacques-de-Bazoges-en-Pailers, dans la province du Poitou (France), vers 1644.

Joseph Morin fit ses études à l'Académie de Baie-Saint-Paul. Il épousa dans sa paroisse natale, le 8 janvier 1878, Georgianna Simard, fille de Maxime Simard, cultivateur, et d'Elmire Simard. De ce mariage sont nés cinq enfants qui convolèrent en justes noces<sup>2</sup>.

Morin et son épouse sont aussi les parents de deux autres enfants, Marie et Clémence, mais nous ignorons si elles ont pris mari.

Marchand et cultivateur à Baie-Saint-Paul, Morin fut représentant de la maison Matthew Moddy & Son et de la Canada Life Co. Secrétaire-trésorier de la Municipalité de Baie-Saint-Paul en 1879, il occupa des fonctions semblables à la commission scolaire de l'endroit du 14 juillet 1879 au 4 juillet 1903. Il fut aussi conseiller du village de Baie-Saint-Paul pendant trois ans<sup>3</sup>.

1886

Lorsque sont déclenchées les élections générales du 14 octobre 1886, Charlevoix est orphelin de son représentant à l'Assemblée législative. En effet, Onésime Gauthier, député conservateur de cette circonscription depuis 1875, est décédé depuis le 16 juin 1886 à l'âge de 51 ans et 6 mois. Au jour prévu pour les mises en candidature, c'est une première dans Charlevoix depuis la Confédération; trois candidats briguent les suffrages : Joseph Morin pour les libéraux, le notaire J.-A. Tremblay et le docteur C.H. Clément, du côté des conservateurs. Morin est élu avec une majorité de 411 voix sur son plus proche adversaire et devient ainsi le deuxième député d'allégeance libérale de cette circonscription<sup>4</sup>. *L'Électeur*, journal libéral, décrit ainsi le nouveau député de Charlevoix : « C'est un jeune homme de 33 ans, joli garçon, l'œil noir, l'air déterminé, un homme enfin trempé comme il faut.<sup>5</sup>»

Les libéraux dirigés par Honoré Mercier remportent de justesse une majorité de sièges (33 sur 65). Les conservateurs, avec plus de suffrages que les libéraux (46,2 % contre 39,58 %) tentent en vain de s'accrocher au pouvoir avec un gouvernement minoritaire. Deux semaines après le scrutin, Morin est au nombre des trente-cinq députés qui signent un document dans lequel ils se déclarent hostiles au gouvernement du premier ministre John Jones Ross<sup>6</sup>. Puis le 20 décembre, trente-deux députés, y compris le député de Charlevoix, somment le gouvernement conservateur de démissionner et s'engagent « à voter sa déchéance à la première occasion, et à soutenir un gouvernement national »<sup>7</sup>. Le 25 janvier 1887, Ross démissionne et il est remplacé par le conservateur Louis-Olivier Taillon qui ne se maintient au pouvoir que quatre jours car, dès le début de la session parlementaire, son gouverne-

ment est battu sur un vote en Chambre auquel participe Morin<sup>8</sup>. Mercier est invité par le lieutenant-gouverneur à former le gouvernement.

1890

Lors des élections générales du 17 juin 1890, Joseph Morin est au nombre des onze députés réélus sans opposition<sup>9</sup>. Honoré Mercier, au sommet de sa gloire, est reporté au pouvoir. L'Assemblée législative compte 43 libéraux, 23 conservateurs et 7 députés d'allégeances diverses.

1892

Le 16 décembre 1891, le lieutenant-gouverneur Auguste-Réal Angers démet Honoré Mercier de ses fonctions en raison de son prétendu rôle dans le scandale de la Baie des Chaleurs. Le conservateur Charles-Eugène Boucher de Boucherville est appelé à former un gouvernement. Celui-ci déclenche immédiatement des élections vu la situation minoritaire de son parti à l'Assemblée législative.

Les libéraux, minés par les accusations de corruption qui pèsent contre leur chef, perdent les élections du 8 mars 1892. Le premier ministre Boucher de Boucherville, qui siège au Conseil législatif plutôt qu'à l'Assemblée législative, confie à Louis-Olivier Taillon la responsabilité de diriger le parti ministériel en Chambre. Du côté des libéraux, bien que réélu dans sa circonscription, Mercier cède son poste de chef de l'opposition à Félix-Gabriel Marchand. Même si, par la suite, il est acquitté, la carrière politique de Mercier est terminée.

Malgré la déconfiture des libéraux qui n'ont plus que 20 députés sur 73, Morin remporte la mise dans Charlevoix; cependant sa majorité n'est que de 81 voix sur Pierre D'Auteuil, son adversaire conservateur<sup>9</sup>.

## *Titre d'ascendance de Joseph Morin'*

**André Morin**, a épousé  
Marguerite Moreau (François Moreau et Anne Fiot)  
à Québec (Notre-Dame), le 26 août 1670

**Jean Morin** a épousé  
Angélique Lereau (Pierre Lereau et Marguerite Badeau)  
à Charlesbourg, le 24 octobre 1712

**Étienne Morin** a épousé  
Françoise Dorothée Paré (Timothée Paré et Geneviève Baret)  
à Québec (Notre-Dame), le 10 novembre 1757

**Nicolas Morin** a épousé  
Élisabeth Pilote (Louis Pilote et Gertrude Tremblay)  
à Les Éboulements, le 28 octobre 1787

**Louis Morin** a épousé  
Olive Lajoie (François Lajoie et Thérèse Bouchard)  
à l'Île-aux-Coudres, le 6 novembre 1811

**Toussaint Morin** a épousé  
Calixte Vandal (Augustin Vandal et Adélaïde Ménard)  
à Baie-Saint-Paul, le 23 novembre 1847

**Joseph Morin** a épousé  
Georgianna Simard (Maxime Simard et Elmire Simard)  
à Baie-Saint-Paul, le 18 janvier 1878

## *Enfants de Joseph Morin*

**Maxime Morin** a épousé  
Augustine Éva et en secondes  
noces, Henriette Lachance  
à Saint-Jean-Baptiste (Québec), le 12 juin 1916

**Émile Morin** a épousé  
Cécile Drolet  
à Notre-Dame-du-Chemin (Québec),  
le 16 septembre 1924

**Alfred Morin** a épousé  
Marguerite Monaghan  
à Saint-Lin (comté de l'Assomption),  
le 21 mai 1924

**Joseph Morin** a épousé  
Mathilda Pitl  
à Saint-Roch (Québec),  
le 27 septembre 1904

**Elmire Morin** a épousé  
Narcisse Delage  
à Notre-Dame de Québec,  
le 16 septembre 1913

1897

Dans la suite de la vague libérale qui a porté Wilfrid Laurier à la tête du gouvernement canadien l'année précédente, Félix-Gabriel Marchand et ses libéraux provinciaux remportent les élections générales du 11 mai 1897.

Mais, dans Charlevoix, Morin succombe de justesse devant le conservateur Pierre D'Auteuil, ancien magistrat du district de Chicoutimi et, depuis peu, maire de Baie-Saint-Paul. Quinze voix le séparent du vainqueur. Un dépouillement des votes devant le juge Jean-Alfred Gagné ne change pas les résultats d'un iota<sup>10</sup>. Charlevoix se retrouve encore dans l'opposition. L'Assemblée législative compte 51 libéraux et 23 conservateurs.

1900

Le 25 septembre 1900, survient le décès du premier ministre Félix-Gabriel Marchand. Il est remplacé par Simon-Napoléon Parent, maire de Québec, qui déclenche rapidement des élections générales pour le 7 décembre 1900. Dans *L'Écho de Charlevoix*, édition du 29 novembre 1900, un indépendant écrit :

« À l'exemple d'un grand nombre de comtés, il nous semble préférable, nous aussi de Charlevoix de ne faire aucune opposition au candidat ministériel, qui devra user de son influence auprès du gouvernement pour obtenir pour son comté des améliorations dont le besoin se fait de plus en plus sentir, et de se rendre digne de la confiance de ses électeurs, en marchant sur les traces de notre vaillant député M. Angers<sup>11</sup>, en

*s'interposant comme lui de toutes ses forces à toutes mesures préjudiciables à nos intérêts, et mettant de côté tout esprit de parti, n'avoir pour seul et unique but, le bien du pays en général, et de son comté en particulier.»*

Au jour prévu pour la présentation des candidats, seul Morin a déposé son bulletin. Pour une deuxième fois, il est donc élu sans opposition, tout comme 36 de ses collègues libéraux et sept conservateurs<sup>12</sup>. Au total, le Parti libéral fait élire 67 députés et les conservateurs, 7.

1904

En vue des élections générales de 1904, Joseph Morin, à titre de député sortant, semble le choix logique des libéraux pour maintenir leur emprise sur cette circonscription. C'est que confirme la lettre adressée par le premier ministre à Morin :

« *Cher Monsieur, J'ai appris que vous avez l'intention de briguer les suffrages du comté de Charlevoix aux élections du 25 du courant. Je vous félicite de cette décision et je puis vous assurer en même temps le concours du gouvernement. Croyez-moi, Bien à vous, S.N. Parent* »<sup>13</sup>.

*L'Écho de Charlevoix* du 17 novembre donne son appui à Morin :

« (...) *M. Morin saura faire son devoir quand il s'agira de revendiquer la cause grande et belle de nos destinées provinciales. C'est à ce titre et à ce titre seul que nous lui donnons l'appui sincère et loyal de notre journal. (...) M. Morin est un citoyen dans toute*

*l'acception du mot, un honnête homme politique comme un honnête homme privé, un enfant du comté, qui connaît nos intérêts et le devoir que lui incombera son nouveau mandat de député ; il appartient à la belle et grande paroisse de la Baie Saint-Paul et sa candidature est la sanction et le gage du pacte passé entre le haut et le bas du comté pour notre représentation politique.* »<sup>14</sup>

À la demande de Morin, le sénateur Philippe-Auguste Choquette, organisateur du Parti libéral dans la région de Québec, vient lui prêter main-forte à Baie Saint-Paul.

*Le Soleil*, organe du Parti libéral, fait état de deux candidatures possibles du côté libéral, soit celle de Morin et celle du docteur Prosper Synott des Éboulements ; le quotidien de Québec mentionne également que Pierre D'Auteuil briguerait les suffrages comme conservateur indépendant<sup>15</sup>.

Le 18 novembre, jour de la présentation des candidatures, Synott et D'Auteuil font officiellement acte de candidature pour le siège de Charlevoix auprès de l'officier rapporteur Jos. Gariépy. Mais point de Morin. Que s'est-il passé ? Morin a fait les frais d'une querelle fratricide au sein du Parti libéral opposant le premier ministre et le sénateur Choquette.

Selon *L'Événement* le député sortant « était le candidat du gouvernement local, mais parce que M. Morin n'a pas voulu signer un document nationaliste, M. Choquette et ses amis lui ont opposé le Docteur Synott dans les intérêts du parti nationaliste. M. Morin



Pierre d'Auteuil, député provincial de Charlevoix

Coll. privée



Simon-Napoléon Parent, premier ministre du Québec (1900-1905)

Coll. privée



Charles Angers, député fédéral de Charlevoix

Coll. privée

a dû, conséquemment se retirer de la lutte.<sup>16</sup>»

Pour sa part, Choquette dit avoir supporté Morin et soutient que celui-ci s'est désisté sans lui en avoir parlé d'une part parce qu'il croyait Synott plus fort que lui dans le comté, et d'autre part, parce qu'avec deux candidats libéraux sur les rangs D'Auteuil aurait certainement été élu et qu'il était trop bon libéral pour contribuer à la victoire du candidat conservateur<sup>17</sup>.

À la suite du retrait de Morin, Choquette donna son appui à Synott « nationaliste et libéral de vieille souche ». Parent, en bons termes, paraît-il, avec les bleus, et en chicane avec Choquette ne pouvait soutenir Synott<sup>18</sup> et favorisa l'élection de D'Auteuil, député conservateur de Charlevoix quelques années auparavant, qui s'affichait timidement, le temps d'une campagne électorale, comme libéral.

Le jour du scrutin, Pierre D'Auteuil, beau-frère du député fédéral Rodolphe Forget<sup>19</sup>, remporte l'élection de Charlevoix avec une majorité de 442 voix<sup>20</sup>; il occupera ce siège, puis celui de Charlevoix-Saguenay à l'Assemblée législative jusqu'en 1919.

Malgré la victoire de son candidat dans Charlevoix et l'élection de 67 députés sur 74, Parent est condamné. Un putsch, mené par Choquette, l'écartera de la politique quatre mois plus tard. Lomer Gouin le remplacera comme premier ministre et chef du Parti libéral.

\*\*\*

Un survol des Débats reconstitués de

l'Assemblée législative nous permet d'affirmer que Joseph Morin n'a pas été un parlementaire très actif. À titre de député de Charlevoix, il s'est limité à poser quelques questions au gouvernement<sup>21</sup>, à demander le dépôt de certains documents<sup>22</sup>, à proposer, sans succès, un amendement à une résolution concernant les subsides aux chemins de fer pour obliger la Compagnie de chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix à fournir au gouvernement des garanties satisfaisantes pour compléter son chemin jusqu'à La Malbaie<sup>23</sup>, et à parrainer deux projets de loi privés<sup>24</sup>. Il a fait partie des comités parlementaires suivants : Agriculture, Immigration et Colonisation<sup>25</sup>, Comptes publics<sup>26</sup> et Chemins de fer et Canaux<sup>27</sup>.

Deux ans après son retrait de la politique, le gouvernement libéral de Lomer Gouin le nomme gardien de la prison commune du district de Québec<sup>28</sup>. Pendant son mandat, il « accueille » deux pensionnaires célèbres. Le premier est le journaliste Olivar Asselin qui a frappé le ministre Louis-Alexandre Taschereau à la figure le 18 mai 1909. Asselin est condamné à une quinzaine de jours d'emprisonnement qu'il purge à la prison de Québec. Pour obtenir de meilleures conditions d'incarcération, Asselin et ses amis menacent Morin de destitution le jour où les nationalistes arriveront au pouvoir<sup>29</sup>.

L'autre célébrité enfermée à la prison des Plaines s'appelle Jules Fournier. Journaliste, écrivain et critique littéraire, il a fait paraître un article intitulé « La prostitution de la justice<sup>30</sup> ». Condamné à trois mois de prison pour diffamation envers la magistrature, il est libéré au bout de 17 jours. Dans

*Souvenirs de prison*, il évoquera son séjour dans le milieu carcéral et tracera un portrait savoureux du « gouverneur » Morin dont quelques extraits sont reproduits en annexe.

Joseph Morin est toujours gardien de la prison de Québec lorsqu'il passe de vie à trépas. *L'Action sociale* du 1<sup>er</sup> juin 1915 rapporte ainsi son décès :

« Ce matin, vers 6 heures 30, dé-cédait quasi-subitement à sa résidence M. Joseph Morin, gouverneur de la prison de Québec. M. J. Morin n'était pas apparemment souffrant et vaquait comme d'habitude à ses occupations. Ce matin, pendant qu'il faisait sa toilette, le bruit d'une chute fut entendu à l'entrée de la chambre de bain. Vite, Mlle Clémence Morin accourut auprès de son pauvre père étendu sur parquet et donna l'alarme aux autres membres de la famille. Le R. Père Miville, du Couvent des Dominicains, fut aussitôt mandé, et put recevoir la confession du moribond. Deux autres attaques aussi violentes qu'imprévues suivirent et achevèrent celui-ci. »

Le quotidien de Québec signale que lui survivent, outre son épouse, ses fils, le docteur Joseph Morin de Saint-Gédéon au Lac Saint-Jean, Maxime Morin, avocat à Québec, Alfred Morin, élève à l'École polytechnique de Montréal, Émile, élève du Petit Séminaire de Québec, et ses filles, Madame J.N. Delage, Marie et Clémence.

Un libéra fut chanté à Québec sur la dépouille mortelle qui fut ensuite transportée par bateau à Baie-Saint-Paul pour y être inhumée dans le cimetière paroissial.



Olivar Asselin, journaliste originaire de Saint-Hilarion

Coll. privée



Jules Fournier

Coll. privée

- <sup>1</sup> Claude Morin, *Le Morinfo*, Bulletin de l'Association des Morin d'Amérique, numéro 14, juillet 1995, p. 7.
- <sup>2</sup> Comité Histoire et Généalogie, Association des Morin d'Amérique.
- <sup>3</sup> *Dictionnaire des parlementaires québécois de 1792 à nos jours*, 3<sup>e</sup> édition, p. 555-556.
- <sup>4</sup> *Rapport du Greffier de la couronne en Chancellerie sur les élections générales de 1886*, Québec, 1887, p. 21-22.
- <sup>5</sup> 22 octobre 1886, p. 1.
- <sup>6</sup> *L'Électeur*, 25 et 28 octobre 1886, p. 1.
- <sup>7</sup> *L'Électeur*, 20 décembre 1886, p. 1. Voir également Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1941, tome V, p. 210.
- <sup>8</sup> *Journaux de l'Assemblée législative*, vol. 21, 1887, p. 2-3 (séance du 27 janvier 1887).
- <sup>9</sup> *Rapport sur la septième élection générale des députés à l'Assemblée législative de la Province de Québec*, Québec, 1890, p. 78.
- <sup>10</sup> *Rapport sur la huitième élection générale pour l'Assemblée législative de la Province de Québec*, 1892, p. 30-1. Morin doit cette victoire aux électeurs de l'Île-aux-Coudres, de Baie Saint-Paul et des Éboulements qui l'ont appuyé massivement.
- <sup>11</sup> *Rapport sur la neuvième élection générale des députés à l'Assemblée législative de la Province de Québec*, Québec, 11 mai 1897, p. 62-4. Seuls les électeurs de l'Île-aux-Coudres, de Baie Saint-Paul, de Village Malbaie, de Pointe-au-Pic et de Saint-Fidèle donnent une majorité de voix en faveur de Morin.
- <sup>12</sup> Louis-Charles Angers fut député libéral de Charlevoix à la Chambre des communes de 1896 à 1904.
- <sup>13</sup> *Rapport sur la dixième élection générale – 1900 et les élections partielles des députés à l'Assemblée législative de la Province de Québec*, 1901, p. 22.
- <sup>14</sup> *L'Écho de Charlevoix*, 17 novembre 1904.
- <sup>15</sup> Selon le pacte auquel il est fait allusion, le député à l'Assemblée législative devait provenir du haut du comté puisque Rodolphe Forget, député fédéral, était du bas du comté, tout comme D'Auteuil.
- <sup>16</sup> *Le Soleil*, 18 novembre 1904.
- <sup>17</sup> *L'Événement*, 25 novembre 1904, p. 2.
- <sup>18</sup> *L'Événement*, 28 novembre 1904, p. 2. Voir aussi, Philippe-Auguste Choquette, *Un demi-siècle de vie politique*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1936, p. 166-7.
- <sup>19</sup> *L'Événement* du 28 novembre 1904 rapporte : « Le docteur Synott est le gendre de M. Thomas Duchêne, grand manufacturier de chaussures de Saint-Roch, excellent libéral mais qui, comme bien d'autres, n'aime pas à se mettre à genoux devant M. Parent. »
- <sup>20</sup> Forget a été élu député de Charlevoix à la Chambre des communes aux élections générales du 3 novembre 1904. Il occupera ce siège jusqu'en 1917.
- <sup>21</sup> *Rapport sur la onzième élection générale, 1904 des députés à l'Assemblée législative de la Province de Québec*, 1905, p. 26-7. D'Auteuil a la majorité presque partout dans le comté. Synott ne devance D'Auteuil qu'aux Éboulements où il réside, et à Saint-Fidèle et à l'Île-aux-Coudres qui sont acquis aux libéraux depuis le scrutin de 1892.
- <sup>22</sup> *Débats de l'Assemblée législative*, 26 décembre 1893, p. 330-1 ; 13 décembre 1895, p. 292 ; 4 décembre 1896, p. 134 ; 11 mars 1901, p. 134-5 ; 24 mars 1902, p. 280 ; 30 mars 1903, p. 287-8 ; 14 avril 1903.
- <sup>23</sup> *Débats de l'Assemblée législative*, 5 décembre 1895, p. 240 ; 8 avril 1904, p. 73.
- <sup>24</sup> *Débats de l'Assemblée législative*, 30 décembre 1896, p. 325 ; 31 décembre 1896, p. 328.
- <sup>25</sup> Le 6 mars 1901, il présente le projet de loi amendant la loi 40 Victoria, chapitre 46 relative au village de la Pointe-au-Pic et augmentant ses pouvoirs (Statuts du Québec, 1901, chapitre 53). Le 12 mars 1903, il parraine le projet de loi déclarant définitif le partage des biens de la succession de feu dame Angèle-Apolline-Delphine Cimon (Statuts du Québec, 1903, chapitre 130).
- <sup>26</sup> *Journaux de l'Assemblée législative*, 29 mars 1887, p. 38 ; 11 novembre 1890, p. 27 ; 4 mai 1892, p. 42 ; 19 février 1901, p. 24.
- <sup>27</sup> *Journaux de l'Assemblée législative*, 4 mai 1892, p. 42.
- <sup>28</sup> *Journaux de l'Assemblée législative*, supra, note 26.
- <sup>29</sup> *Gazette officielle de Québec*, 29 septembre 1906, p. 1423.
- <sup>30</sup> Jules Fournier, *Souvenirs de prison*, préface à l'édition de 1910 par Olivar Asselin, Comeau & Nadeau/Agone, Montréal, 2000, p. 120.
- <sup>31</sup> *Le Nationaliste*, 9 mai 1909, p. 1.

# LE GOU-VER-NEUR JOSEPH MORIN\*

**M.** Morin – de son prénom Joseph – était notre geôlier. Il se faisait appeler *le gouverneur*. « *Le gouverneur* vient de passer dans le 15 ... », se chuchotaient entre eux les détenus.

Si vous n'avez jamais été en prison, chère madame, c'est en vain que je tenterais de vous expliquer le sens profond que prenaient alors pour nous ces quatre syllabes : *le gou-ver-neur*.

Lui-même ne les prononçait jamais sans une certaine solennité. Il avait, notamment, une façon à lui de dire : « Ça, ça regarde *le gouverneur*... », qui évoquait tout de suite quelque chose de grand. – Pour cette âme simple, nul titre ne passait en majesté celui-là. M. Morin ne l'eût pas échangé contre un *sirage* (1). On l'eût presque insulté en lui disant *Excellence*, et je sais qu'il considérait comme un grave manque de respect qu'on l'appelât *Monsieur*...

Avant de gouverner la prison de Québec, avec ses vingt-trois gardes et ses soixante-seize détenus, M. Morin avait eu un jour l'ambition de gouverner la province de Québec. On retrouve en effet son nom dans la liste de nos législateurs, à quelque dix ans en arrière, comme représentant d'une quelconque circonscription d'en bas de Québec : Matane ou Rimouski, je ne

sais plus au juste... Comme il était naturel, la politique devait le conduire à la prison. – Mais, tout d'abord, qu'est-ce qui l'avait conduit à la politique ?

En ce temps-là, M. Morin jouissait déjà de quelque notoriété parmi les pêcheurs de la côte et les habitants des concessions. C'est là qu'il exerçait, comme l'auteur de ces lignes, un métier qui conduit à tout. Il commerçait sur les bœufs. Dans cette carrière, un homme est toujours sûr de se populariser. M. Morin, pour sa part, n'y manqua point. Tout en achetant des bêtes pour le marché, il travaillait ferme à se faire des amis parmi les électeurs. Bœufs à bœufs, il préparait sa majorité.

Au moment que je le connus, M. Morin mesurait environ cinq pieds onze pouces. Comme il avait alors cinquante-trois ans révolus, j'ai lieu de croire qu'il n'a pas grandi depuis. En revanche, on m'apprend, de diverses sources, qu'il a notablement engraisé. Mettons qu'il ait gagné cinquante livres : il devrait être aujourd'hui dans les 275... C'est beaucoup, mais ce n'est pas excessif. À la ferme modèle d'Oka, l'an passé, j'en ai vu qui pesaient bien près du double. Il a, pour le reste, de larges épaules, et, comme marchand de bœufs, tout à fait le physique de l'emploi.

Il serait vraiment dommage, pour l'honneur de la race, qu'une telle figure périclît tout entière. Notre gouvernement se doit à lui-même de fixer dans le métal qui dure cette tête toute d'élégance et de distinction. Espérons qu'un jour ou l'autre M. Chevré (2) sera chargé d'en prendre un moulage, pour orner la prison de Québec.

Il en pourrait faire une gargouille.

\*\*\*

Toutes ses manières à notre égard – que nous fussions condamnés pour vol, pour adultère ou pour libelle – étaient empreintes tour à tour, ou même à la fois, de condescendance et de brutalité. « Je sens deux hommes en moi », disait saint Augustin cité par Daudet. Comme ce grand saint, M. Morin sentait deux hommes en lui : c'est à savoir, le député ou le candidat (ce qui on le sait, veut dire la même chose) et le commerçant d'animaux. Selon qu'il était l'un ou l'autre, c'est-à-dire selon qu'il traitait les détenus en électeurs ou en bœufs, ceux-ci passaient du comble de la joie aux extrémités de l'infortune. – Il arrivait même assez fréquemment que les deux personnages en lui se mêlaient, sans qu'on pût dire exactement où commençait le député, où finissait le marchand de bestiaux.

J'ai, je puis m'en flatter, bien connu l'un et l'autre, – et singulièrement le second.

(1) NDLR C'est-à-dire l'obtention du titre honorifique de Sir.

(2) NDLR Paul Chevré est un artiste né à Bruxelles de parents français ; il réalisa, en 1912, les sculptures d'Honoré Mercier et de François-Xavier Garneau sur la colline parlementaire à Québec.

\* Tiré de Jules Fournier, *Souvenirs de prison*, La Bibliothèque électronique du Québec, volume 165 : version 1.0, avril 2002.



La prison de Québec

Coll. privée

# Charlevoix et la question métisse

Par Serge Gauthier, Ph.D. et Christian Harvey, B.A., Chercheurs au Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix

Lors de la rédaction de la synthèse historique régionale de Charlevoix (Histoire de Charlevoix -Normand Perron et Serge Gauthier, PUL-IQRC, 2000) nous avons eu à rédiger une section nommée à ce moment « l'histoire amérindienne de Charlevoix ». Avouons que nous disposions alors de peu de documentation. Des hauts faits s'imposaient pourtant : passage de Cartier et de Champlain, Grande alliance à la Pointe aux Alouettes en 1603, identification de sites importants d'établissements saisonniers comme l'île aux Coudres (marsouins), Petite-Rivière-Saint-François, Port aux femmes (près de Saint-Siméon actuellement) où les autochtones laissaient les femmes durant la saison estivale pour aller chasser et pêcher. Un toponyme ou nomination qui devait tout naturellement demeurer dans l'histoire et intéresser les arrivants européens...

Voilà pour une présence amérindienne jugée alors comme relativement discrète dans Charlevoix. Et qu'en est-il de la question métisse? Il y a quelque temps encore, on la posait peu. Posons-là aujourd'hui, enfin, puisque l'occasion nous en est fournie.

## Fourrures, forêts, tourisme

En fait, nous pourrions nous demander simplement : est-ce qu'il y a eu des Métis dans Charlevoix? Et la réponse est certainement oui et plus encore que nous aurions pu nous l'imaginer. L'économie régionale est encore le meilleur endroit pour percevoir cette présence. Nous retiendrons trois secteurs économiques : la traite des fourrures sous le régime français jusqu'en 1850, l'exploitation forestière au 19<sup>e</sup> siècle et le développement de l'activité touristique aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Notons d'abord, en exergue, une déclaration de Samuel de Champlain, fondateur de Québec mais aussi de la Nouvelle-France (fort présent aussi



Peter McLeod Jr

dans Charlevoix avec notamment les nominations de *La Malbaie*, *rivière du Gouffre*, *port au Persil*, *baie des rochers* et d'autres aussi) :

« *Quand cette grande maison sera faite (Habitation de Trois-Rivières), alors nos garçons se marieront à vos filles et nous ne serons qu'un seul peuple. Ils (les Algonquins) se mirent à rire... (disant) si cela arrivait nous serions bien heureux.* »

Et cela est arrivé pour Charlevoix comme ailleurs : la population de cette

région (de Petite-Rivière-Saint-François à l'actuelle Baie-Sainte Catherine-site de la Pointe aux Alouettes) s'est aussi métissée et en voici quelques traces.

## Traite des fourrures (1675-1850)

Charlevoix se peuple tôt sous le régime français, en fait, dès 1675 à la Petite-Rivière-Saint-François. Le secteur de la Baie-Saint-Paul fait alors partie de la seigneurie de Beaupré propriété du Séminaire de Québec et c'est là que s'effectue le peuplement initial

de notre région. Dès 1670, on note certaines industries comme celle de la Goudronnerie royale mais l'Évêque de Québec se plaint que les goudronniers font plutôt commerce de la fourrure avec les Indiens. À ce moment, le territoire est peu réglementé et il va de soi que les liens avec les Indiens favorisent le métissage, un sujet cependant occulté mais il faudrait consulter davantage les archives du Séminaire de Québec pour le confirmer encore plus. N'écartons donc pas trop facilement Baie-Saint-Paul comme premier lieu d'un métissage significatif dans Charlevoix. À compter de 1724, la seigneurie de La Malbaie (à partir de Les Éboulements) est réintégrée au Domaine du Roi, un espace exclusivement dévolu à la traite des fourrures. Une communauté de résidents temporaires (engagés) vivent à ce moment à la Malbaie jusqu'à la Conquête anglaise ce qui pourrait encore certainement favoriser des naissances métisses. C'est sur le territoire du Domaine du Roi que naîtra une communauté historique métisse issue d'unions entre les employés des postes de traite et des groupes autochtones.

Après la Conquête anglaise, La Malbaie est divisée en deux seigneuries et concédée à des soldats écossais John Nairne et Malcolm Fraser (seigneuries de Murray Bay et Mount Murray). Tout le secteur situé après la rivière Noire, à Saint-Siméon, continue de faire partie du Domaine du Roi. Durant tout ce temps, la traite des fourrures occupe le devant de l'activité économique et le caractère plutôt libre des coureurs de bois d'origine européenne présents sur le territoire favorise des rencontres avec les autochtones circulant dans le secteur.

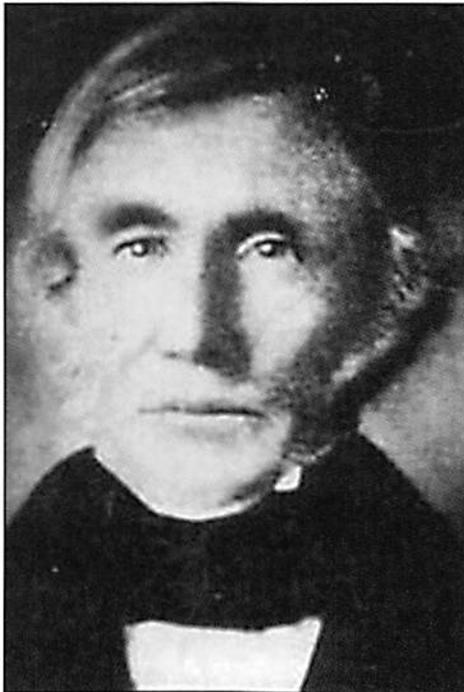
### Exploitation forestière

Le plus connu des Métis du Domaine du Roi, Peter McLeod fils, a joué un rôle important dans la région de Charlevoix particulièrement dans l'industrie du bois. Il semble même avoir résidé quelques années à Saint-Siméon, probablement dans le secteur de Port-au-Persil.

Son père, Peter McLeod senior, est né en Écosse vers 1785. Arrivé au Qué-

bec, il entre vers 1805 au service de la North West Company qui se charge de la traite des fourrures. Vers 1807, son fils Peter McLeod naît à Chicoutimi. Sa mère est une Montagnaise. De par son origine mixte, sa culture et son identité distinctive par rapport à ses ancêtres, Peter McLeod junior incarne l'image même du Métis. Cet élément lui sera utile par la suite. D'ici là, il suit probablement son père dans ses emplois. Entre 1821-1826, ce dernier travaille aux postes de traite notamment de Mille Vaches et de Portneuf.

De juin 1826 au 31 mai 1833, Peter McLeod semble ne pas être au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, selon leurs registres. C'est justement à cette époque qu'il semble s'engager activement dans l'exploitation de mou-



Peter McLeod Sr

lins à scie dans le secteur de Saint-Siméon (Port-au-Persil, Port-au-Saumon) où il réside probablement en compagnie de son fils. Il fait même l'acquisition de deux lots en 1833. Entre 1833 et 1841, le père et le fils travaillent ensemble au poste de traite des îlets-Jérémie. À partir de 1836, Peter McLeod prend la relève dans la gestion des moulins et entreprend d'exploiter les environs de la rivière Noire. Au début des années 1840, il quitte la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il semble résider dans le secteur de Saint-Siméon où son fils Pierre-Normand McLeod est baptisé le 20 janvier

1841 né d'une mère montagnaise. Ses affaires charlevoisiennes n'étant pas très reluisantes, Peter McLeod se tourne ensuite vers la région de Chicoutimi où la mainmise de William Price devient de plus en plus forte.

### Activité touristique

La venue des bateaux de la *Richelieu & Ontario* et de la croisière du Saguenay à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle amène une activité touristique dans la région notamment dans le secteur du quai de Pointe-au-Pic avec la vente d'objets artisanaux comme des canots d'écorce et des paniers. Plusieurs familles autochtones sont présentes et certaines d'entre elles sont effectivement métissées. Plusieurs familles autochtones ou métisses deviennent guides en forêt pour les touristes anglophones désirant se rendre chasser et pêcher dans l'arrière-pays de Charlevoix. Au quai de Pointe-au-Pic, on peut noter la famille de Nicolas Aubin, d'origine malécite, et Sioui-Chantal, d'origine huronne.

### Charlevoix : région-mère

Un fait souvent négligé, oublié et peu mis en valeur est que la région de Charlevoix est une région-mère. Ainsi 75% du peuplement initial du Saguenay-Lac-Saint-Jean provient de Charlevoix. Ce fait est important. Le phénomène du métissage et métis existant avant l'ouverture officielle du Saguenay au peuplement en 1842, il va de soi qu'il existait dans Charlevoix avant cette date et qu'il s'est aussi prolongé davantage en lien avec cet important mouvement démographique. Ce n'est pas le seul pour ce qui nous concerne puisque les gens de Charlevoix -notamment de La Malbaie- ont largement peuplé la Haute-Côte-Nord aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles et notamment des sites importants de présence métisse comme aux Escoumins (réserve Essipit mais largement formée à partir de Métis).

*Charlevoix est donc une région-mère qui a aussi prolongée dans son sillage le métissage à mesure que s'ouvraient d'autres territoires que sa population se rendaient habiter et peupler.*

Coll. privée

## Des familles bien identifiables

Nous sommes actuellement au début de notre recherche mais nous pouvons parler du cas d'une famille charlevoisienne, souvent étiquetée comme montagnaise, mais qui serait plutôt métisse issue de l'union mixte entre Joseph Moreau, d'origine canadienne, et Marie Vollant, d'origine montagnaise.

Installé au poste de traite de Tadoussac vers 1829, alors que Joseph Moreau y travaille comme commis de traite, elle s'installe ensuite au début des années 1840 aux Escoumins. Leur fils, Flavien Moreau, né vers 1823, se serait marié vers 1845 à une montagnaise du nom de Marie-Louise Régis. Le couple

s'installe dans le secteur de l'Anse Saint-Jean. Son fils Édouard Moreau suit ses traces et son mode de vie. Il se rend dans l'arrière-pays charlevoisien car, en 1895, il épouse Elmina Lavoie, de la paroisse de Sainte-Agnès. Selon Frank Speck, le territoire de chasse d'Édouard Moreau couvrirait tout le territoire compris entre la rivière noire près de Saint-Siméon jusqu'à la rivière du Gouffre près de Baie-Saint-Paul. En 1918, Raoul Moreau, fils d'Édouard Moreau, se marie à La Malbaie.

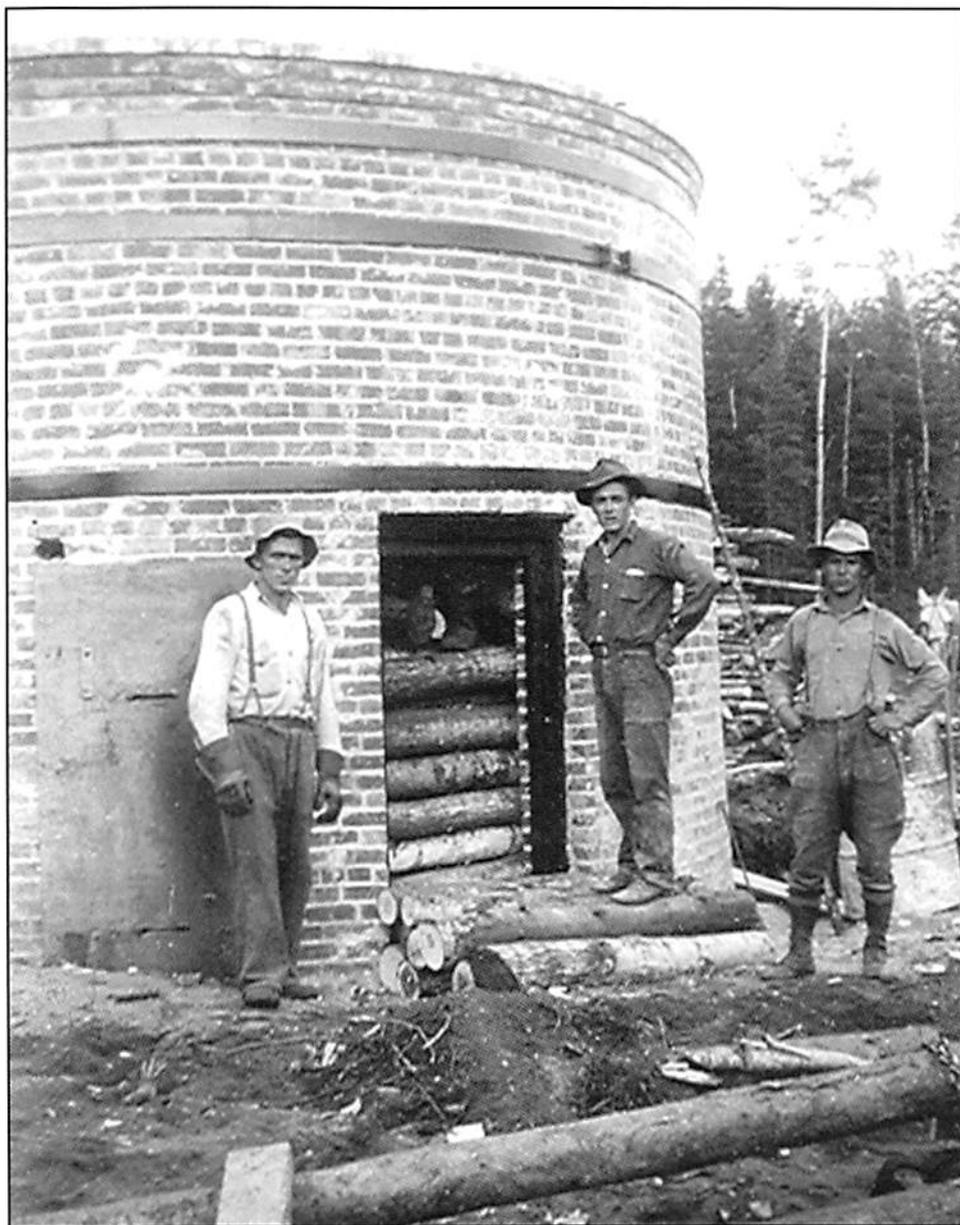
### En conclusion : Charlevoix territoire métissé

Personne ne peut désormais se fermer les yeux devant l'histoire : Charle-

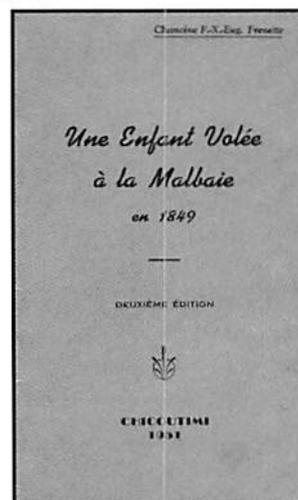
voix est donc une région métissée où existe une communauté métisse qui s'est maintenue et même agrandie sur d'autres territoires du Domaine du Roi, et sûrement aussi de la seigneurie de Mingan.

Et nous terminons avec la fameuse légende de l'enfant volée de La Malbaie mais racontée autrement et dont l'histoire nous concerne.

La légende raconte la triste histoire de l'arpenteur Georges Duberger (surnommé *Bisnout* par les autochtones) qui était très souvent au contact des autochtones par son travail sur l'ensemble du territoire de Charlevoix, du Saguenay et de la Côte-Nord. Sa petite fille fut ainsi, raconte-t-on, enlevée par des Indiens qui l'amènent vivre sur la Basse-Côte-Nord où l'enfant adopta le monde de vie des gens de là-bas. Le père en fut fort éploré et chercha sa fille longtemps. Sans la retrouver. Les auteurs (religieux catholiques) rapportant ce fait s'inquiètent que cette enfant blanche (mais était-ce si assuré puisque Duberger Bisnout était fort en contact avec les amérindiens) devienne une Indienne. Mais l'on raconte aussi que la petite fille était peut-être métisse et que ses ravisseurs supposés la ramenaient simplement vivre parmi les siens. Nous ne pouvons trancher sur cette histoire légendaire; nous pouvons dire pourtant que cette légende confirme ce que personne ne peut nier désormais la question métisse est importante dans Charlevoix et il ne faut pas hésiter à la raconter et à la découvrir.



Le Métis Raoul Moreau (à droite) a participé aux travaux de construction à la mine du lac du Pied-des-Monts à Saint-Aimé-des-Lacs.



Un exemplaire du livre de F.X. Frenette.

# Chronique généalogique

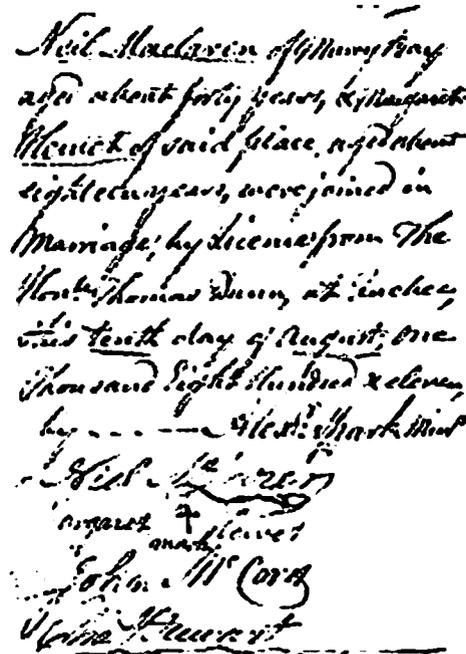
## Neil McLaren (1766-1844)

Par Christian Harvey

Neil McLaren (souvent orthographié Niel McClaren) est né en 1766 à Loch Earn, comté de Perth, en Écosse<sup>1</sup>. Il appartient au deuxième petit groupe d'immigrants écossais (John Warren, Archibald McLean, John Foster) qui vient s'installer dans Charlevoix après la Conquête. Les premiers seraient les sept militaires de 1759-1760 : John Nairne, Malcolm Fraser, George Thomson, John Hewitt, Hugh Blackburn, Christopher et Duncan McNicoll. Comme plusieurs compatriotes sans grande fortune et encore non mariés, Neil McLaren traverse l'Atlantique en 1791 sans doute à la recherche d'un avenir meilleur.

Arrivé à Québec en 1791, il est embauché pour une période de trois ans par la *Lymburner & Crawford* afin de se rendre au Labrador pour pratiquer la chasse au phoque et la pêche au saumon. Neil McLaren reviendra quelque temps plus tard à la pêche. Pour le moment, en 1795, il entre au service de la *North West Company* qui s'occupe de la traite des fourrures. On retrouve sa trace en juillet 1799 alors qu'il occupe la fonction de commis du poste de traite de Tadoussac. Puis, en avril 1800, il déménage au poste de traite de Chicoutimi. Il reste là pendant 4 ans. Du 26 juillet 1800 au 12 octobre 1804, Neil McLaren rédige un journal qui présente la vie au quotidien d'un poste de traite. Traduit, ce document a été présenté et publié par l'historien Russel Bouchard<sup>2</sup>. Ce dernier dresse le portrait du commis écossais : « McLaren n'a effectivement rien du personnage flamboyant et reste résolument un acteur du terroir, collé à la réalité quotidienne d'un poste de traite perdu au cœur d'un mystérieux "royaume"<sup>3</sup> ».

Démi de ses fonctions le 3 octobre 1804, on le retrouve quelques mois plus tard au poste de traite de Musquarro, sur la Côte-Nord, où il rédige quelques pages entre juillet et novembre 1805. Neil McLaren occupe ensuite le poste de garde-chasse à La Malbaie<sup>4</sup>. À partir de là, la biographie de Neil McLaren rédigée par Jean-Paul Simard s'embrouille :



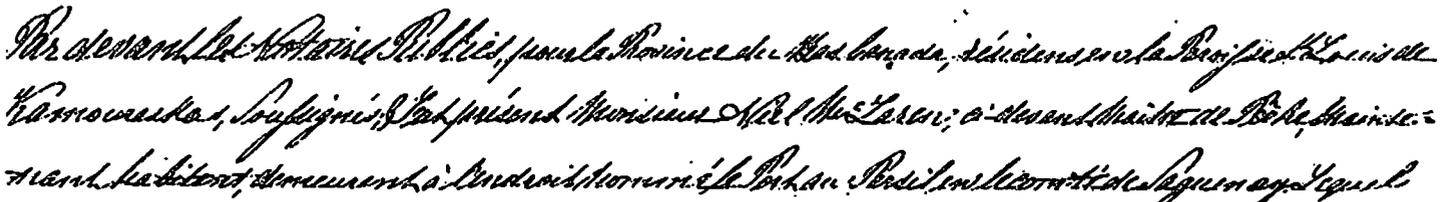
Neil McLaren of Murray Bay  
aged about forty years, by name  
Henri of said place, aged about  
eighty years, were joined in  
Marriage; by license from The  
Hon<sup>ble</sup> Thomas Dumas, at Québec,  
this tenth day of August, one  
thousand eight hundred & eleven,  
by ... ..  
John ... ..  
John ... ..  
John ... ..

Acte de mariage de Neil McLaren

« C'est là qu'il épouse en 1806 ou 1807 Margaret Hewitt, fille de John Hewitt, administrateur de la seigneurie de Murray-Bay que possède Christiana Emery, veuve de John Nairne. Les bonnes relations de son beau-père et de la seigneuresse valent à McLaren la cession en censive de deux terres dans la concession de Port-au-Persil, à quelques milles en aval de La Malbaie ; il s'y installe avec sa famille vers 1815. »

Un examen du livre-terrier de la seigneurie de Mount Murray et des titres-nouveaux ayant servis à sa production<sup>5</sup> nous décrit ses propriétés et la date leur acquisition. Neil McLaren se fait concéder une première terre dans le secteur de Port-au-Persil le 3 septembre 1807. Suivent, le 4 août 1810, une nouvelle terre à Port-au-Persil et, une autre, à la rivière Noire. La date de son installation dans le secteur doit donc se situer plutôt dans les années 1807-1808. En 1809, il reçoit d'ailleurs un bail de 20 ans du seigneur Fraser pour pratiquer la pêche dans le secteur riverain<sup>6</sup>. À cette époque, Neil McLaren n'est alors pas encore marié et la qualité des relations avec son futur beau-père – plutôt « fermier » pour la veuve selon les documents – a peu à voir à la concession des terres; le seigneur était tenu de répondre à toute demande des censitaires. De plus, le secteur de Port-au-Persil fait partie de la seigneurie de Mount Murray et non celle de Murray Bay.

Le mariage de Neil McLaren a lieu le 10 août 1811 à l'Église presbytérienne St. Andrew's à Québec. Il épouse Margaret Hewitt, fille de John Hewitt et de Margaret Gilchrist. Le couple a environ 26 ans de différence : Neil a 44 ou 45 ans, sa femme a 18 ans. Ils auront 9 enfants (4 garçons, 5 filles) dont on retrouve les actes de baptêmes dans les registres de l'église St-Andrew's, à Québec, et ceux de paroisse de La Malbaie : John (né le 12 février 1813), David (15 novembre 1814), Janet (20 juin 1816), Mary (21 juillet 1818), Marguerite (vers 1820<sup>7</sup>), Catherine (22 septembre 1822), Christina (19 août 1824), Donald (20 octobre 1826) et Neil (6 avril 1831).



Par devant les Notaires Publics, pour la Province de Québec, résidents en la Paroisse de La Croix du Lac, à Charlevoix, soussignés, les présents Messieurs Neil McLaren; c'est devant Maître de Péche, Maître de ... ..  
Maître de Péche, documents à l'endroit de Monsieur de Port-au-Persil en l'année de la Conquête de Québec.

Testament de Neil McLaren. On peut y lire la mention « Maître de Pêche » sur la deuxième ligne.

Pendant quelques années, Neil McLaren semble demeurer le seul habitant permanent du secteur de Port-au-Persil où il semble pratiquer principalement la pêche. D'ailleurs, dans son testament daté du 12 septembre 1840, il se qualifie de « Maître de pêche »<sup>8</sup>. Il pratique aussi l'agriculture. Au recensement de 1831, Neil McLaren déclare posséder 450 arpents de terre, dont 15 en culture. L'année précédente, il affirme avoir récolté 16 minots de blé, 10 de pois, 6 d'avoine, 14 d'orge et 50 minots de patates. Il possède une

bête à cornes, un cheval, deux moutons et un cochon. Toutefois, Peter McLeod, père, a vraisemblablement résidé quelques années à Port-au-Persil, une information confirmée par un acte notarié daté de 1827<sup>9</sup>. C'est à ce moment, vers 1825, où McLeod commence à investir avec d'autres associés afin d'ériger et d'exploiter des moulins à scie dans la seigneurie de Mount Murray. Neil McLaren semble peu impliqué dans ces petites industries, si ce n'est un court passage à titre d'agent de McLeod à la rivière

Noire en 1836-1837<sup>10</sup>. Il faut dire qu'en 1838 Neil McLaren dépasse les 70 ans! Entre 1824 et 1830, les Tremblay, Savard et Boies viennent se joindre à Neil McLaren afin de former le noyau de la population de la concession Port-au-Persil.

Neil McLaren décède là le 25 septembre 1844. Personnage modeste, effacé, Neil McLaren ne serait sans doute jamais attendu à faire l'objet d'une commémoration en 2012 sur les « Deux cent ans de Port-au-Persil » et encore moins à la mauvaise date... Aujourd'hui, c'est son journal du poste de traite de Chicoutimi qui prend une importance certaine. Car ce document témoigne, autour des engagés et des Montagnais, de l'apparition d'un groupe métis distinct dans le Domaine du roi et la seigneurie de Mingan au début du 19<sup>e</sup> siècle. À l'automne 2012, les historiens Serge Gauthier et Christian Harvey, présenteront un rapport dans la Cause Corneau qui permettra d'appuyer la reconnaissance, grâce à ce document, d'une première communauté métisse au Québec.



Probablement Neil McLaren, fils de Neil McLaren.

<sup>1</sup> Jean-Paul Simard. « Neil McLaren ». *Dictionnaire biographique du Canada*. 1836-1850 (Volume VII).

<sup>2</sup> Russel Bouchard. *Quatre années dans la vie du poste de traite de Chicoutimi* \ *Journal de Neil McLaren (1800-1804)*. Automne 2000, AGMV Marquis, Cap-Saint-Ignace. 294 p.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>4</sup> Simard, *ibid.*

<sup>5</sup> Greffe du notaire Charles-Pierre Huot (17 octobre 1822) Acte 1066.

<sup>6</sup> Musée de Charlevoix. Fonds Seigneurie de Mount-Murray.

<sup>7</sup> Seul enfant que nous n'avons retrouvé l'acte.

<sup>8</sup> Registre foncier du Québec. Bureau d'enregistrement de Charlevoix. Numéro 1490.

<sup>9</sup> 23 octobre 1827, Notaire E.B. Lindsay, Obligation de Neil McLaren, de Port au Persil, gentlemen farmer, à Peter McLeod, de Port au Persil, commis de la Hudson Bay Company. (Information : Serge Goudreau)

<sup>10</sup> Simard, *ibid.*

# Chronique militaire

## Le H.M.C.S<sup>1</sup> La Malbaie : Un hommage à une ville

Par Raymond Falardeau, CD.  
Conservateur du Musée des Voltigeurs.



La Ville de la Malbaie fût associée un certain temps à la marine canadienne par son parrainage d'un navire militaire et de son équipage.

### Une histoire d'association

Au début du second conflit mondial, la marine canadienne ne se résumait qu'à quelques vieux rafiots récupérés de la marine britannique. Devant la nécessité de renforcer ses effectifs, le « Département de la Guerre » comme on l'appelait à l'époque lança un vaste chantier de construction navale.

Ainsi à partir d'un concept déjà existant, les chantiers mirent sur pied un projet de petits navires d'escorte pouvant être construits rapidement et à faible coût dont la dénomination serait la « Corvette ».

Ainsi ces unités furent assemblées entre 1940 et 1945 et tous reçurent une appellation associée à une ville canadienne. La Malbaie fût retenue comme candidate pour voir son nom accolé à l'un de ces navires, mais des exigences devaient rallier les deux entités. Le comité de sélection de la marine affecté à la toponymie avait établi que la ville retenue avait pour devoir de s'assurer qu'un groupe reconnu comme le Cercle des Fermières, les Filles d'Isabelle ou encore les "Imperial Daughters of the Empire" devait supporter l'équipage en confectionnant des petits paquets d'objets réconfortants contenant du chocolat, des bas tricotés à la main ou encore des confitures maison. Ces exigences rencontrées, l'association se noua et le lancement du navire H.M.C.S. La Malbaie eut lieu le 25 octobre 1941. Cette corvette fit partie des effectifs de la marine jusqu'en 28 juin 1945<sup>2</sup>.

### Lancement d'un timbre

Avec l'effort de guerre, les postes canadiennes lancèrent une série de trois timbres illustrant l'industrie canadienne participant à la construction d'équipements pour la victoire. Un char d'assaut,

un avion et un navire allèrent illustrer ces épreuves philatéliques. Dans le cas qui nous intéresse, lorsque qu'ils conçurent le timbre du navire, ils se rendirent aux chantiers maritimes de Sorel y prendre des clichés d'une unité en construction. Coïncidence intéressante, le navire qui y fût photographié allait être le H.M.C.S La Malbaie. Le timbre était une gravure qui fût émis le premier juillet 1942 et ce à 62 028 166 exemplaires<sup>3</sup>. Par contre, sur l'épreuve finale, on ne saura jamais le nom du personnage qui se trouvait sur le pont en ce jour.

### Une cloche en souvenir

Outre les timbres représentant le navire demeurant dans les collections privées, un artefact du navire en question a été gardé jusqu'à nos jours. Il s'agit de la cloche du navire qui servait à appeler les « quarts »<sup>4</sup>, l'équipage ou encore sonner l'alarme, ce qui en faisait l'âme du navire. Également un cadre fut remis en hommage au centième anniversaire de la marine en juin 2010 à la mairesse actuelle, Lise Lapointe, lors d'une cérémonie qui eut lieu en la présence des autorités navales.



Cérémonie de remise d'un cadre à la mairesse de La Malbaie en juin 2010

Coll. Raymond Falardeau



<sup>1</sup> Abréviation pour « Her Majesty's Canadian Service ». Au service canadien de sa majesté.  
<sup>2</sup> Fonds. La revue La Feuille d'Érable 1997. Forces Canadiennes.  
<sup>3</sup> Fonds. United Specialised Catalog Stamps 2010.  
<sup>4</sup> Les quarts étaient les appels pour les factions de service.

# Chronique ferroviaire

## *Une photographie ferroviaire classique expliquée*

Par Denis Fortier

Sur cette photographie datée du 26 septembre 1976, la locomotive à vapeur 4-8-2 *Bullet Nose Betty* numéro 6060 longe la rive nord du fleuve Saint-Laurent, près de Petite-Rivière-Saint-François, au point milliaire 49, lors du retour d'une excursion spéciale de deux jours de 518 milles de Montréal à La Malbaie. On y reconnaît les filets de pêche pour capturer des anguilles. Cette excursion transportant 365 ferroviathes avait été organisée par la division de la Vallée du Saint-Laurent de l'Association historique canadienne ferroviaire. Ce train du CN consistait en la locomotive 6060, du *wagon-baggage* 9623, du *coach*

*banlieusard* 4958 et des *coachs* 5494, 5552, 5596 et 5470 en plus du *coach banlieusard* 4977.

Durant ce voyage, il y a eu 4 «passages du train» pour les ferroviathes sur la Subdivision Murray Bay du CN. Le premier a eu lieu le 25 septembre 1976 aux chutes Montmorency, au point milliaire 6.6, et trois autres, au retour, aux points milliaires 81, 79.5 et 49. Les ferroviathes descendaient alors du train avec leurs appareils-photo. Puis, le train reculait et passait à toute vitesse devant les spectateurs afin d'être photographié, à pleine vapeur, dans toute sa splendeur. Reversons-nous un jour

cette locomotive à La Malbaie?

Son poids, en opération, était de 637 540 livres et le diamètre des roues motrices était de 73 pouces. Le tender contenait 5 000 gallons impérial de fuel avec une caisse d'eau de 11 000 gallons. La 6060 a été assemblée par la *Montreal Locomotive Works* en octobre 1944. Cette locomotive de type Mountain était considérée comme une des locomotives à vapeur des plus modernes! La locomotive 6060 4-8-2 appartient aujourd'hui à la Société d'excursion *Rocky Mountain Rail* et est stationnée à Settler, en Alberta. Vous pouvez consulter leur site web : [www.6060.org](http://www.6060.org)



Coll. Denis Fortier

La locomotive à vapeur 4-8-2 dans les environs de Petite-Rivière-Saint-François en 1976.

# Chronique du livre

## Hommage à mon confrère Conrad Laforte

Par Bertrand Fournier, ptre

Au début du cours classique (1937), la découverte entre quatre confrères d'un goût prononcé pour la discussion fit de nous de bons copains; Conrad Laforte faisait partie du groupe. La littérature, dont nous commençons à découvrir la richesse, était au centre de ces échanges. L'évocation de quelques souvenirs d'étudiants n'est pas sans rappeler une amitié restée fidèle malgré les aléas de la vie.

Chaque membre de l'équipe avait ses traits particuliers. Chez Conrad, ce qui nous surprenait, c'était sa fragilité physique, lui qui, pourtant, avouait avec fierté, n'être jamais malade. Les années de pensionnat ont confirmé la véracité de cette affirmation.

Le plus étonnant, c'est que cette faiblesse apparente disparaissait pratiquement quand il s'adonnait à certains sports. Il fallait voir l'énergie et l'ingéniosité qu'il déployait au ballon-pieds (soccer), discipline dans laquelle il excellait. Et le jeu de balle au mur faisait de lui un adversaire redouté.

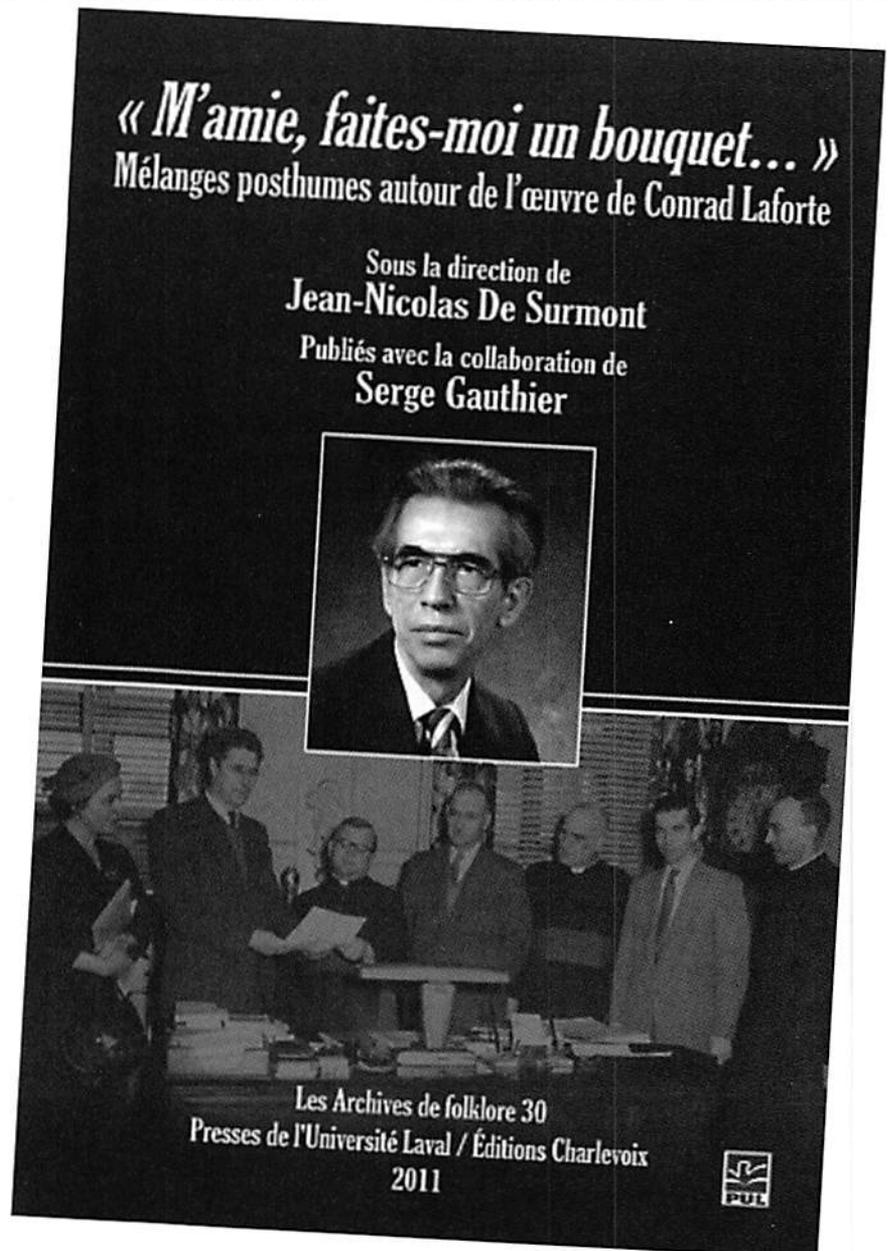
Je ne peux oublier certains après-midi de congés qui nous firent apprécier un aspect marquant de notre confrère. La conversation tournait autour du roman *Menaud maître-draveur* que venait de publier l'abbé Félix-Antoine Savard. Notre professeur principal avait commencé à nous le lire en classe. Chacun de nous y allait de ses commentaires admiratifs. Avec conviction, Laforte nous partageait son appréciation de l'auteur. Nous l'écoutions avec intérêt.

Sans se départir de sa voix plutôt basse, avec logique et rigueur, il nous expliquait ses préférences, qui étaient tenaces. De mémoire, il pouvait même citer des paragraphes entiers de l'œuvre. Dans un texte composé par Conrad pour une soirée hommage, préparée par notre groupe, en Versification ou Belles-Lettres, en l'honneur de Ca-

lix Lavallée, on retrouve l'influence de Savard. Le souffle poétique de ce dernier se perçoit également dans une pièce dramatique composée par notre confrère, *En pleine nature*; elle fut jouée à Radio-Canada. Comme il me trouvait chanceux d'être le paroissien du curé de Clermont!

Quelques années plus tard, une visite imprévue, qui a son importance, s'inscrira dans la suite de ces propos.

Nous venions, tous les deux, de terminer nos études universitaires, lui, en bibliothéconomie, et moi en théologie. Au cours de cette rencontre d'amitié, Conrad me racontait qu'en attendant un emploi ajusté à ses compétences, il continuait, comme autrefois, durant ses vacances d'été, à travailler comme manœuvre, dans la cour à bois de la Cie Price à Kénogami. De mon côté, je lui signale que les Archives de folklore de l'Université Laval sont à la recherche



d'une personne compétente pour classer des documents qui ne cessaient de s'accumuler; j'avais appris cela de Mgr Savard, maintenant à l'Université Laval, et de Luc Lacourcière. Je lui dis qu'une rencontre avec Mgr Savard, à ce sujet, pouvait être possible. À voir le visage épanoui de mon ami et son sourire de contentement, je compris que le projet était plus que bienvenu. C'était en effet, une initiative souhaitable : un urgent besoin sera comblé; un emploi stable est en vue, et... enfin une rencontre tant désirée avec l'auteur admiré! La démarche fut une réussite complète. Le transfert de Conrad Laforte de Kénogami à l'Université Laval s'ensuivit. Lors de la cérémonie de présentation de M. Laforte à la Société Royale du Canada (1982), Monsieur

Lacourcière me rappelait avec joie ce passage mémorable. Certes, l'entrée décisive de M. Laforte aux Archives de Folklore fut un moment capital dans sa vie professionnelle.

Et voilà! Cette anecdote met un terme aux quelques souvenirs sélectionnés du Petit Séminaire de Chicoutimi. Les traits de personnalité déjà manifestés sont toujours là. Seraient-ils comme des boutons en fleurs qu'on retrouverait, bien épanouis dans le bouquet de « M'amie faites-moi un bouquet »?

Désormais, la Ville de Québec sera le lieu de résidence permanent de M. Laforte. L'Université Laval deviendra son milieu de vie; les Archives de folklore, une sorte de chez-soi.

L'avenir révélera chez M. Laforte un chercheur expérimenté et inlassable, un intellectuel discret et respecté. Au seuil de cette étape de sa vie professionnelle, il ne doit pas se douter qu'il inaugure une carrière universitaire immense dont les Archives de folklore de l'Université Laval et d'ailleurs seront pour lui source, laboratoire et tremplin d'un rayonnement international.

(Ce texte a été rédigé à l'occasion de la parution de « M'amie faites-moi un bouquet ». Mélanges posthumes en l'honneur de Conrad Laforte aux Presses de l'Université Laval et en collaboration avec les Éditions Charlevoix en 2011. Cet ouvrage est notamment en vente à la Société d'histoire de Charlevoix.)

---

## Entre tradition et modernité

Gabor Szilasi. **Charlevoix 1970**. Québec, L'Instant même, 2012. 112 pages.

Par Serge Gauthier

Ce beau livre était-il nécessaire? Les photos de Gabor Szilasi prises dans Charlevoix sont déjà largement connues. Elles ont été la trame du film « L'esprit des lieux » de la cinéaste Catherine Martin et aussi de plusieurs expositions. En fait, cette nouvelle présentation n'est pas inintéressante mais il faut convenir qu'elle apporte peu d'éléments nouveaux au sujet.

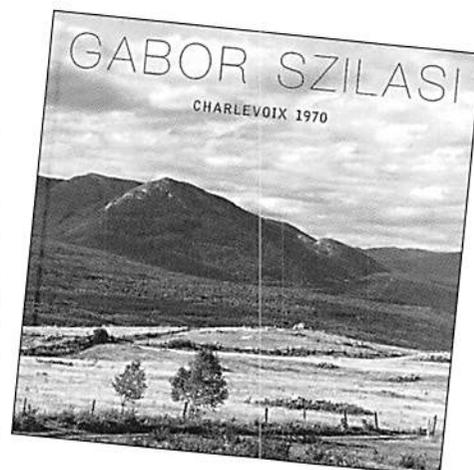
Bien sûr, les photos sont belles, uniques même. Mais sans analyses plus précises, elles semblent inertes, faussées, abandonnées. L'image ne parle pas toujours d'elle-même et parfois elle se ferme. Une impression d'éloignement en ressort, la passion ou l'émerveillement n'y sont plus. On y trouve même de l'ennui qui sait ou de la redite... ou l'on ne sait plus quoi dire. Vraiment dommage.

Plusieurs photos donnent pourtant des pistes comme celle d'un magasin général avec des affiches grossières annonçant les eaux gazeuses bien à la mode internationale... Plus encore celle d'un vieil homme de l'île aux Coudres

devant sa maison ancestrale mais portant à ses pieds des espadrilles noires de fabrication industrielle américaine. Comme un tableau composite. Comme une et deux images ou plus et rien du portrait pur et sans retouches qu'on chercherait à nous faire voir.

Gabor Szilasi est venu en Charlevoix en 1970 à une époque charnière. L'appel des films de Pierre Perrault lui a fait rechercher ce qui n'était pas et n'avait jamais été : une région préservée, une culture régionale figée dans le passé. Le photographe s'est alors attardé à la brisure, à la fracture de cette image. En fait, ses clichés les plus intéressants sont ceux qui relatent la vie des gens de l'époque qui se traduit par une jeunesse bien américanisée, un monde ancien qui se meurt, quelques paysages mais peu de paysages et de cela il faut lui en rendre grâce. Bien d'autres photographes exploiteront cet aspect après lui, quitte à gommer le moins beau et le laid ce que Gabor Szilasi s'est refusé de faire. C'est bien là l'un des plus grands mérites de son projet.

Entre une tradition qui ne fut peut-être qu'une image d'un sous-développement culturel et surtout économique et une supposée modernité reflétant l'abâtissement progressif d'une culture régionale, les photos de Gabor Szilasi se glissent à point. Elles ne seraient déjà plus imaginables de nos jours, pièces d'archives uniques sur un temps qui disparaît à une vitesse foudroyante. Qu'en resterait-il donc aujourd'hui? Qui sait rien... Le Charlevoix de Pierre Perrault ou de Gabor Szilasi est déjà loin derrière nous.





Au nom du conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est il me fait plaisir de souligner la contribution de la Zec Lac-au-Sable à la mise en valeur du patrimoine de l'arrière-pays de Charlevoix.

En effet, grâce à la restauration de la croix du Lac à Jacob, l'administration de la Zec évoque l'importance de l'occupation du territoire de l'arrière-pays dans le développement de la région de Charlevoix.

Le développement de la villégiature, la chasse et la pêche tout comme les activités de découverte dans ce beau coin de pays font partie de notre histoire, de notre patrimoine. Une richesse trop souvent passée sous silence qui ajoute à la diversité économique de la région.

Bernard Maltais, préfet



## LAC À JACOB

Le CLD de la MRC de Charlevoix-Est est fier de contribuer au rayonnement du patrimoine naturel du territoire, un moteur important de l'industrie touristique d'ici.

Au CLD, nous misons sur le développement des ressources locales, sur le potentiel et les forces du milieu pour favoriser l'essor économique, social et culturel de la région.

*Passez nous voir!*

Centre local de développement (CLD)  
de la MRC de Charlevoix-Est  
6, rue Desbiens, bureau 100  
Clermont QC G4A 1B9  
T 418 439-4614  
[www.cldcharlevoixest.ca](http://www.cldcharlevoixest.ca)



## Zec Lac-au-Sable

105, chemin des Marais  
Clermont (Québec) G4A 1B1

Tél. bur. de la zec : 418-439-4122

Tél. poste d'accueil : 418-439-1584

Télec. : 418-439-3082

Courriel : [zeclacausable@xplornet.ca](mailto:zeclacausable@xplornet.ca)

